

Baromètre du bilinguisme dans le domaine de la culture de la Ville de Bienne



**Stadt Biel
Ville de Bienne**

Rapport d'expertise rédigé par
Roger Felber
Novembre 2024

Forum du bilinguisme
Place Robert-Walser 7
Case postale 439
2501 Biel/Bienne

**Rapport approuvé par le groupe d'évaluation
du Forum du bilinguisme le 18 février 2025**

Table des matières

1. Introduction	3
2. Point de départ et conception de l'étude.....	4
3. Méthodologie	4
4. Données générales	5
5. Contrat de prestations	13
6. Activités quotidiennes	18
7. Marketing et communication.....	29
8. Situation au niveau du personnel	35
9. Synthèse des ateliers de travail.....	40
10. Conclusion et pistes de réflexion émanant du Forum du bilinguisme	42

1. Introduction

En 2023, le Forum du bilinguisme, en collaboration avec l'association BERNbilingue, a initié un baromètre du bilinguisme dans les organisations culturelles du canton. Ce baromètre a mis en évidence que la situation à Bienne nécessitait une analyse approfondie et spécifiquement axée sur sa réalité linguistique. Le Forum du bilinguisme a donc lancé, sur mandat de la Ville de Bienne et en collaboration avec son Service de la culture et le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF), un baromètre spécifique début 2024 dans les institutions culturelles biennoises. Le contenu du sondage a été élaboré en commun.

Dans un premier temps, les réponses au sondage quantitatif reçues de la part des institutions culturelles de la ville de Bienne ont été examinées. Dans un deuxième temps, les résultats quantitatifs ont été plausibilisés et discutés dans le cadre d'ateliers de travail menés par le Forum du bilinguisme en échange direct avec des représentantes et représentants des institutions culturelles biennoises.

En complément au « Baromètre du bilinguisme dans les organisations culturelles du canton de Berne » précité, le présent rapport a pour objectif d'une part, de présenter un état des lieux du bilinguisme dans les institutions culturelles bénéficiant d'un contrat de prestations avec la ville de Bienne et, d'autre part, de montrer, quels que soient les avantages et les inconvénients, la valeur ajoutée du bilinguisme dans le domaine culturel. Parallèlement, il s'agit de formuler des recommandations sur la manière de renforcer et de valoriser le bilinguisme dans la culture.

Les opinions, perspectives et informations présentées dans ce rapport reflètent exclusivement les propos recueillis auprès des institutions culturelles consultées dans le cadre du présent travail. Ces éléments sont le fruit des échanges et témoignages des personnes directement impliquées dans le domaine d'analyse. L'auteur de ce rapport se positionne en tant qu'intermédiaire neutre et n'exprime aucun avis personnel à travers ces analyses. Toute interprétation des données doit donc être comprise dans ce cadre d'objectivité et d'impartialité.

2. Point de départ et conception de l'étude

Point de départ	Le Baromètre du bilinguisme dans les institutions culturelles du canton de Berne a montré que la situation spécifique de Bienne nécessitait une analyse approfondie et spécifiquement axée sur sa réalité linguistique. Le Forum du bilinguisme a donc lancé, sur mandat de la Ville de Bienne et en collaboration avec le Service de la culture et le Conseil des affaires francophones (CAF), un baromètre spécifique dans les institutions culturelles biennoises début 2024.
Méthodologie	• Sondage en ligne spécifiquement adapté à la situation biennoise • Deux ateliers qualitatifs avec des représentantes et des représentants des institutions culturelles biennoises. L'un destiné aux institutions d'importance locale et l'autre aux institutions d'importance régionale
Public cible	Institutions culturelles ayant un contrat de prestations avec la Ville de Bienne
Taille de l'échantillon	Total N=30 Nombre de réponses N=21 Taux de réponse 70 %
Enquête quantitative	Période du 05.02.2024 au 25.03.2024
Enquête qualitative	11.06.2024 (deux ateliers qualitatifs)
Langues	• Sondage en allemand et en français – réponses : 42.9 % en allemand et 57.1 % en français • Ateliers en français et en allemand

3. Méthodologie

Le présent rapport analyse les pratiques linguistiques des institutions culturelles biennoises sur la base des deux sources d'informations suivantes :

1. Réponses obtenues entre le 5 février et le 25 mars 2024 à travers l'enquête en ligne créée par le Forum du bilinguisme et envoyée à 30 institutions culturelles. Les résultats de ce questionnaire détaillé sont catégorisés parmi les cinq chapitres suivants :
 - Données générales (chapitre 4)
 - Contrat de prestations (chapitre 5)
 - Activités quotidiennes (chapitre 6)
 - Marketing et communication (chapitre 7)
 - Situation au niveau du personnel (chapitre 8)

Avec 21 institutions participantes sur 30, le taux de participation s'est élevé à 70 %.

2. Les résultats de l'enquête en ligne ont ensuite été approfondis de manière qualitative à travers les deux ateliers de travail du 11.06.2024, menés directement avec une sélection représentative des institutions culturelles participantes. La synthèse de ces ateliers est contenue au chapitre 9.

4. Données générales

Institutions ayant participé au sondage quantitatif

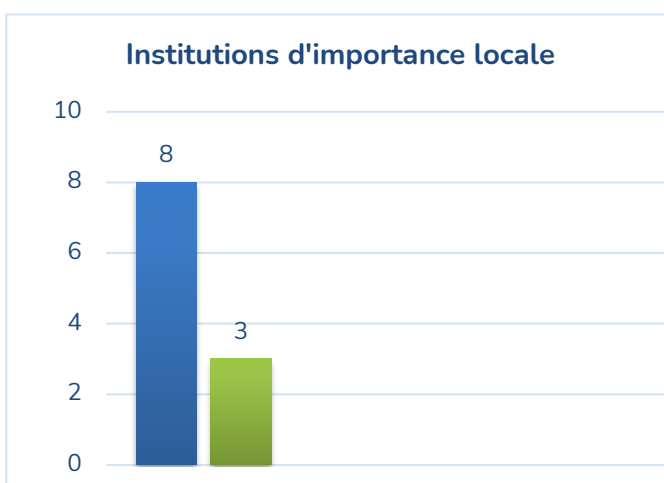
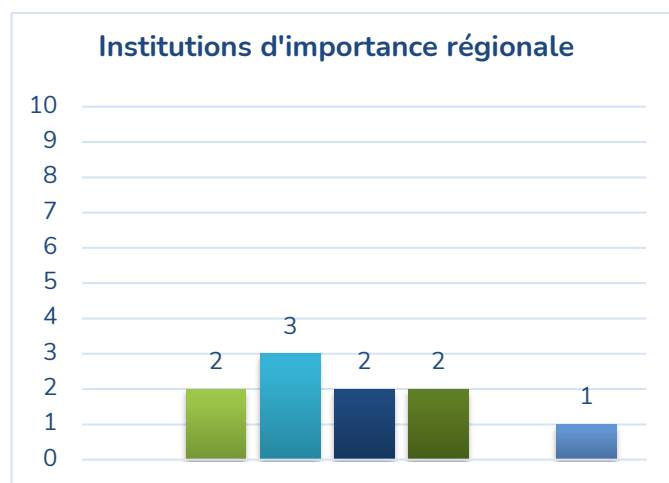
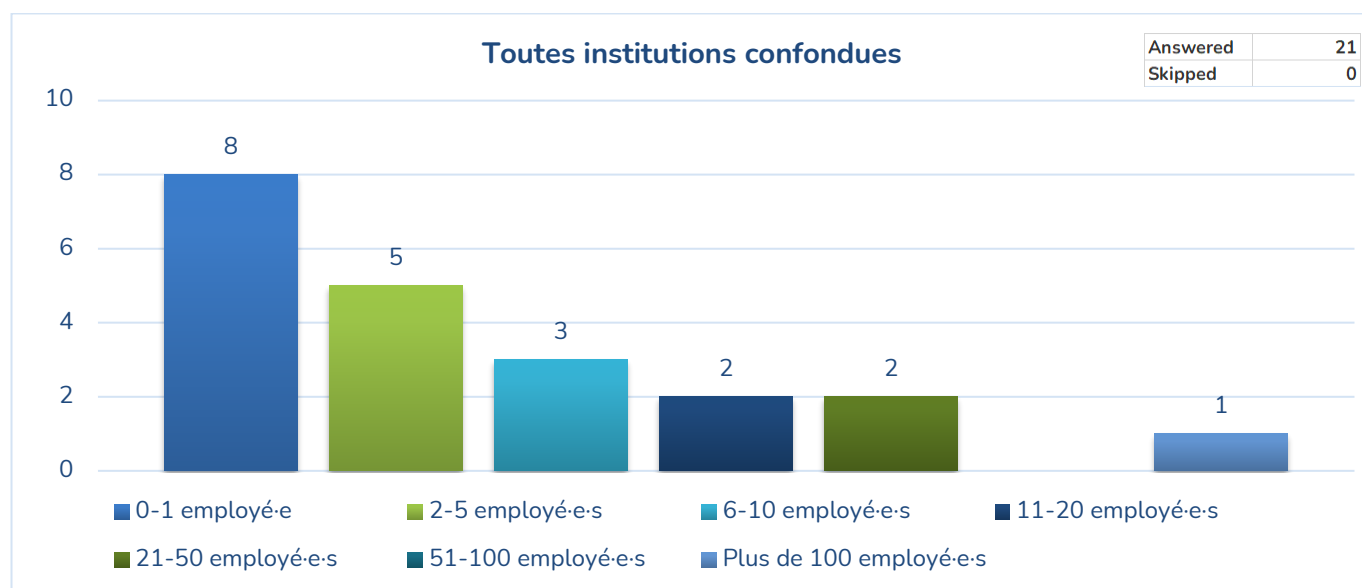
21 institutions culturelles biennoises sur 30 (70 %) ont participé au sondage en ligne. Le panel de répondants est composé des 10 institutions culturelles biennoises d'importance régionale sur 10 (100 %) et de 11 institutions d'importance locale sur 20 (55 %).

La Loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles ([LEAC, RSB 423.11](#)), révisée en 2012, fait la distinction entre institutions culturelles d'importance régionale et institutions d'importance locale. Les institutions culturelles d'importance régionale sont généralement financées conjointement par la commune siège (50 %), le Canton (40 %) et les communes de la région (10 %), tandis que les institutions d'importance locale sont sous la responsabilité des communes-sièges.¹

Nombre de collaboratrices et collaborateurs sous contrat de travail

La répartition du nombre d'employé-e-s sous contrat de travail dans les différentes institutions culturelles dresse l'image suivante :

Graphiques 1-3 : Combien de collaboratrices et de collaborateurs compte votre institution (personnes salariées avec un contrat de travail) ?



¹ [Contrats de prestations – Ville de Bienne](#)

On constate que plus d'un tiers des institutions sont constituées uniquement par son fondateur ou sa fondatrice ou par son/sa responsable, avec tout au plus, une personne engagée. Près d'un quart des institutions emploie 2 à maximum 5 personnes. 35 % disposent de 6 à 50 employé-e-s avec une répartition identique entre les trois catégories (6-10 employé-e-s ; 11-20 employé-e-s ; 21-50 employé-e-s). A noter qu'aucune institution emploie entre 51 et 100 personnes. 5 %, soit une seule des 21 institutions interrogées emploie plus de 100 personnes. Plus de la moitié des institutions sont de petite taille, avec bien souvent moins de 5 employé-e-s.

On constate une nette différence entre les institutions d'importance locale, toutes de petite taille (disposant de 0 à 5 employé-e-s) et les institutions d'importance régionale, qui sont pour la plupart de taille moyenne à grande. 30 % des institutions se situent dans la catégorie 6-10 employé-e-s, 10 % dans la catégorie « Plus de 100 employé-e-s ». Les 60 % restants se répartissent de manière identique entre les catégories (2-5 employé-e-s ; 11-20 employé-e-s et 21-10 employé-e-s).

Le bénévolat est relativement répandu et vient pallier les besoins en effectifs. L'estimation du nombre d'heures de bénévolat s'élève ainsi à 1069 heures, soit l'équivalent de 4 postes à plein temps.

Les mêmes résultats et commentaires du sondage montrent que les coûts liés à une offre et à une communication bilingue ne sont pas totalement couverts par l'institution et que la plupart des traductions sont réalisées bénévolement, ce qui représente un effort conséquent (cf. ch.7, section « gestion des traductions », pg. 32).

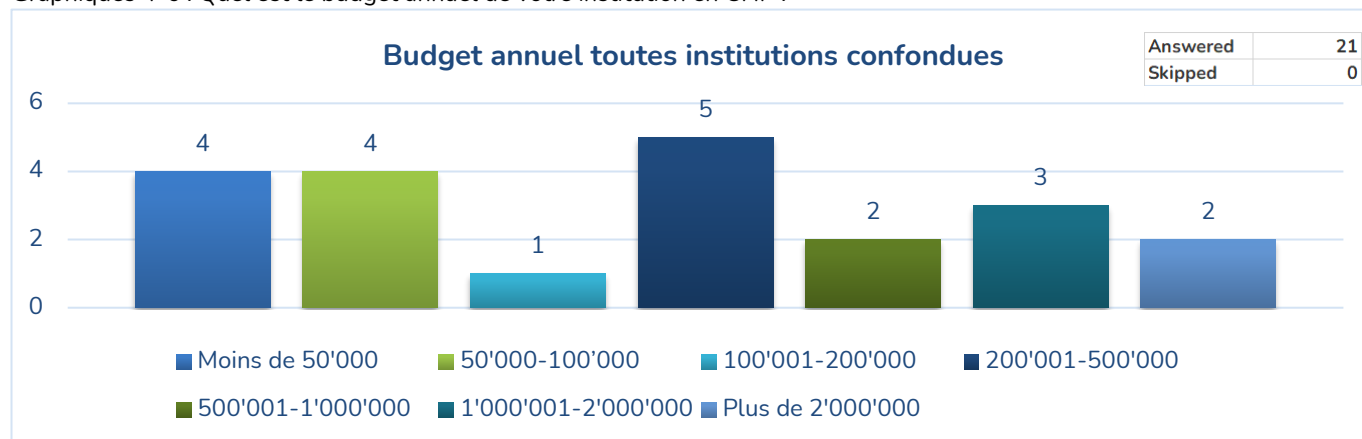
Budget annuel de l'institution

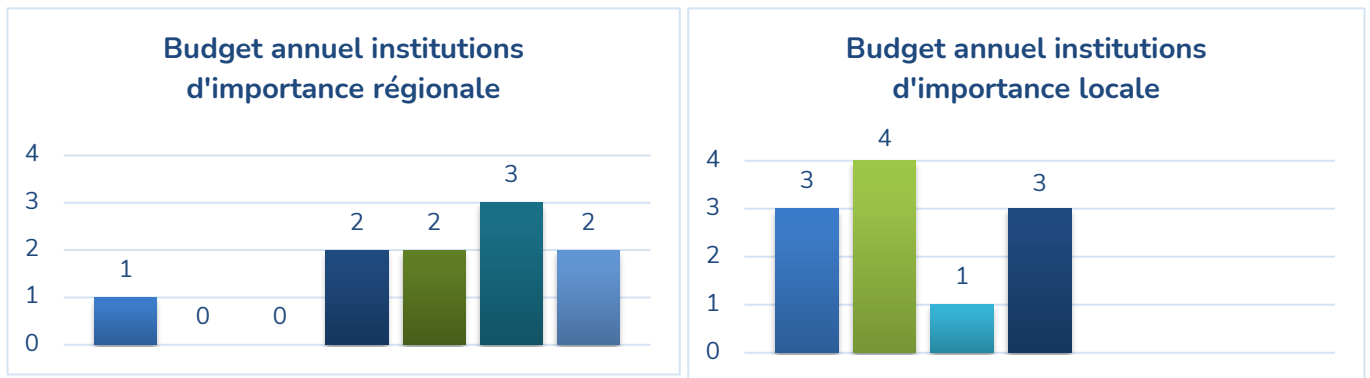
A en déduire du graphique suivant, la constitution du budget annuel des institutions est relativement hétérogène.

Plus d'un tiers disposent d'un budget relativement modeste entre moins de CHF 50'000.- et CHF 100'000.- Seule une institution dispose d'un budget allant jusqu'à CHF 200'000.-

La catégorie la plus représentée avec 24 %, soit cinq institutions, dispose d'un budget annuel entre CHF 200'001.- et CHF 500'000.- 10% disposent de CHF 500'000.- à CHF 1 million, 14 % d'un million à 2 millions de francs ; et les deux institutions du dernier groupe (10 %) disposent d'un budget annuel supérieur à 2 millions de francs.

Graphiques 4-6 : Quel est le budget annuel de votre institution en CHF ?





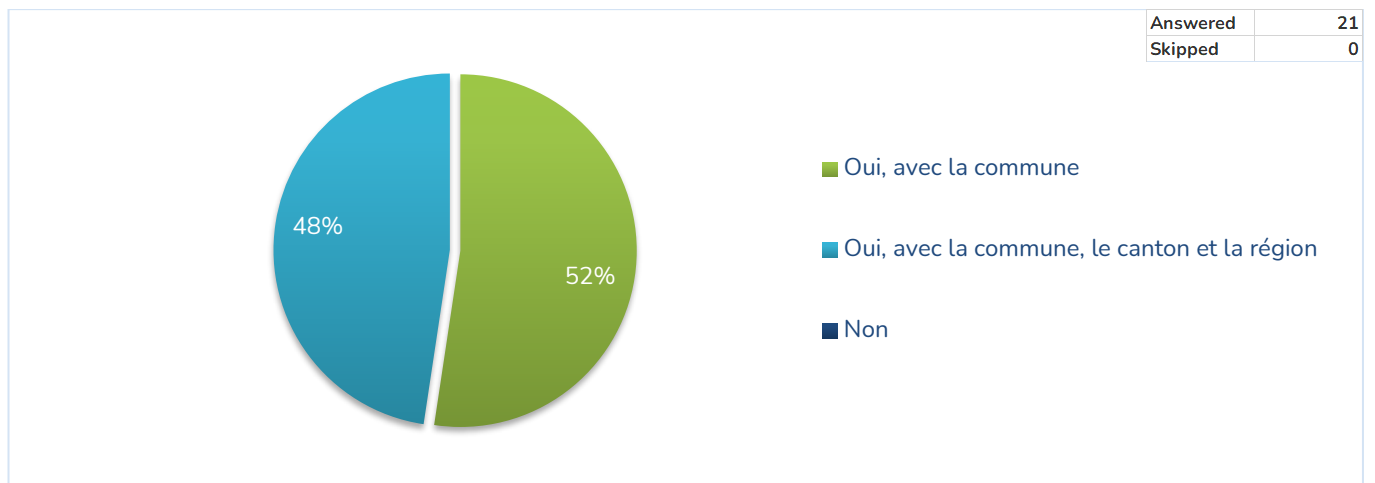
Ces budgets sont évidemment proportionnels au nombre de personnes employées au sein de chaque institution.

On constate une nette différence de budget annuel entre les institutions régionales disposant presque toutes d'un budget de plus de CHF 200'000.-, alors que les institutions d'importance locale ont des budgets plus modestes, 73 %, soit 8 institutions sur 10 se situent entre les catégories moins de CHF 50'000.- et CHF 200'000.-.

Contrat de prestations des institutions

Le diagramme suivant démontre que toutes les institutions interrogées disposent d'un contrat de prestations. Un peu plus de la moitié collabore uniquement avec la commune (institutions d'importance locale), tandis que 48 % ont un contrat plus étendu incluant également le canton et la région (institutions d'importance régionale).³

Graphique 7 : Votre institution a-t-elle un contrat de prestations ?

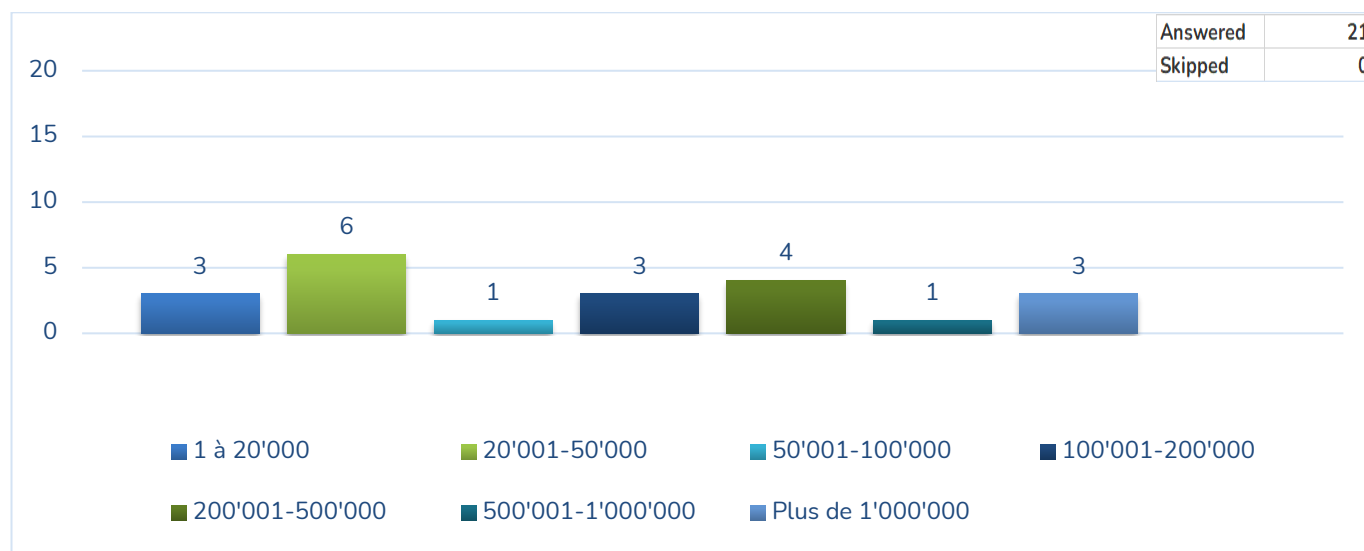


³ Se référer aux explications concernant la clé de répartition LEAC en page 5.

Montant des subventions

Les montants des subventions reçues pour 2022 sur la base du contrat de prestations sont variés, avec une concentration notable dans la catégorie de CHF 20'001.- à CHF 50'000.- (29 %), suivie des catégories de CHF 200'001 à CHF 500'000.- avec 19 %. Les catégories, plus d'un million, de CHF 100'001.- à CHF 200'000.- et de CHF 1.- à CHF 20'000.- sont chacune représentées avec 14 %.

Graphique 8 : Quelle est la somme des subventions (en CHF) que votre institution a reçue sur toute l'année 2022 sur la base de votre contrat de prestations ?



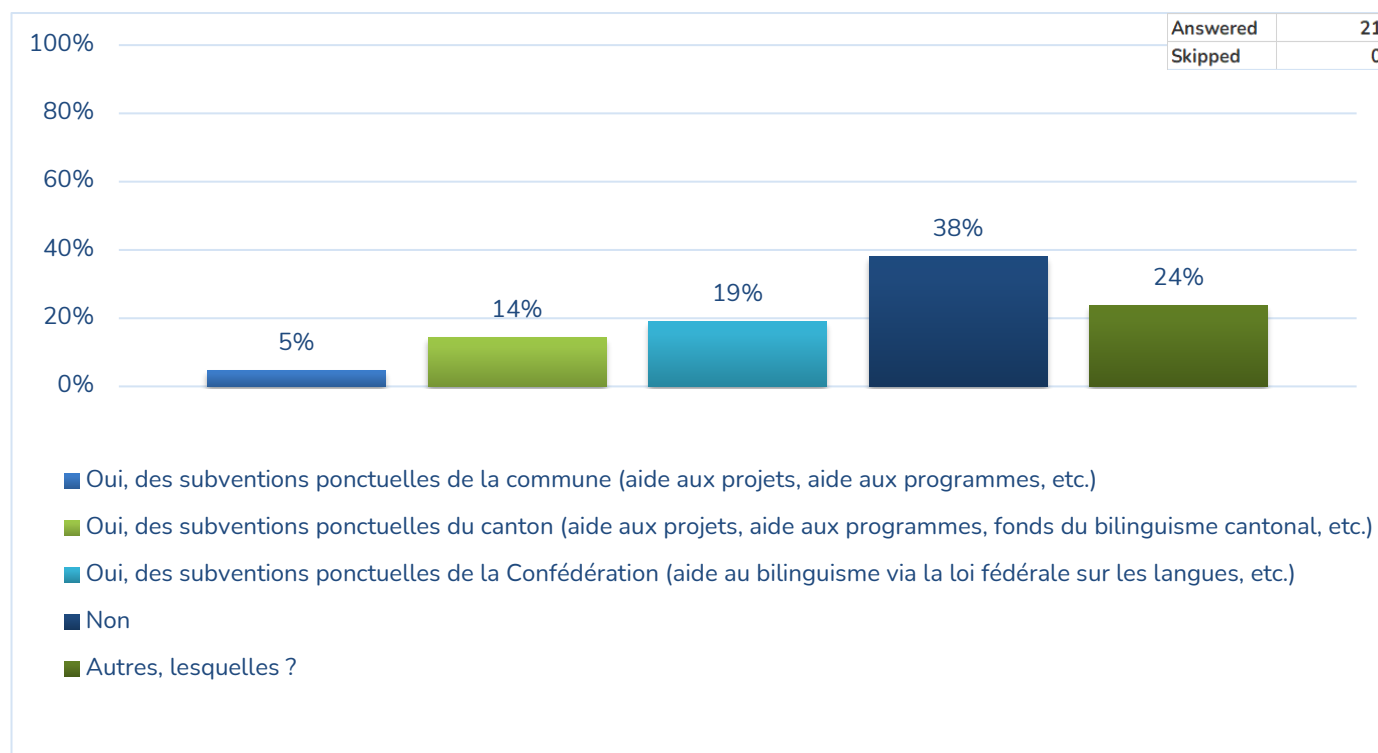
Les institutions d'importance régionale se situent à parts égales dans les catégories entre CHF 100'001.- et CHF 200'000.-, entre CHF 201'000.- et CHF 500'000.- et plus d'un million de francs (3 institutions par catégorie citée). Seule une institution a reçu entre CHF 500'001.- et 1 million de francs de subventions en 2022.

En ce qui concerne les 11 institutions d'importance locale ayant répondu au sondage, elles se situent pour 6 d'entre elles dans la catégorie entre CHF 20'001.- et CHF 50'000.-. Trois institutions se situent dans la catégorie entre CHF 1.- et CHF 20'000.- et les deux institutions restantes se situent dans les catégories entre CHF 50'001 et 100'000.- et entre CHF 200'001.- et CHF 500'000.-.

Autres subventions ponctuelles

La majorité des institutions reçoit des subventions ponctuelles hors du contrat de prestations (62 %). Parmi celles qui en reçoivent, les subventions provenant de sources autres (24 %) et de la Confédération (19 %) sont les plus courantes, suivies par celles du canton (14 %) et de la commune (5 %). 38 % des institutions interrogées ne perçoivent pas de subventions ponctuelles.

Graphique 9 : Indépendamment du soutien lié à un éventuel contrat de prestations, votre institution reçoit-elle des subventions ponctuelles ?



La catégorie « Autres » contient notamment les sources de subventions suivantes :

- Diverses contributions de fondations (par exemple Pro Helvetia)
- Sponsoring
- Subventions ponctuelles pour l'aide au bilinguisme

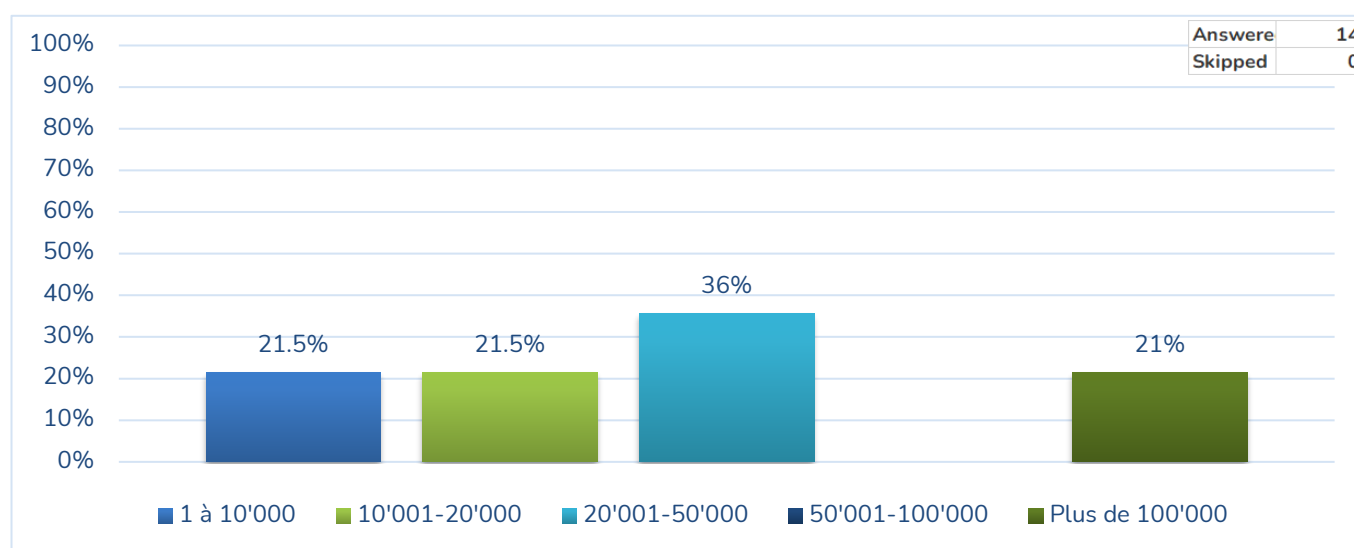
Certaines institutions obtiennent deux tiers de leur financement à travers ces sources, ce qui démontre l'importance de ces contributions pour leur existence. Il faut toutefois relever que les contrats de prestations exigent des institutions (parfois de manière chiffrée) un certain degré d'autofinancement.

70 % des institutions d'importance régionale ayant répondu au sondage perçoivent également des subventions ponctuelles indépendamment du soutien lié à leur contrat de prestations. Ce taux se réduit à 54 % pour les institutions d'importance locale ayant répondu au sondage.

Montant des autres subventions ponctuelles

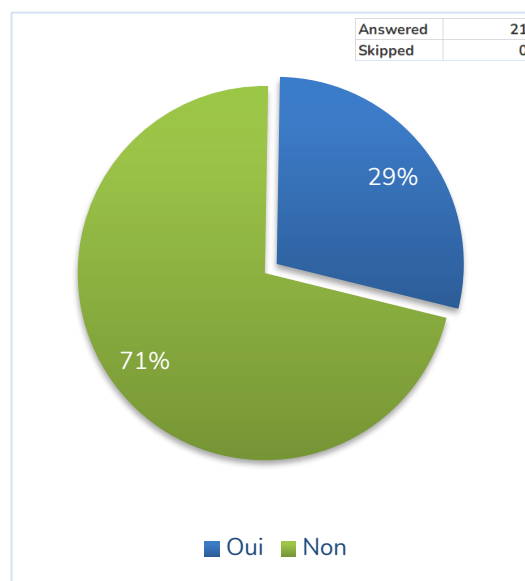
Le graphique suivant montre que 57 % des institutions ayant reçu des subventions ponctuelles en 2022 ont obtenu un montant d'au moins CHF 20'000.-.

Graphique 10 : Quelle est la somme des autres subventions ponctuelles (en CHF) que votre institution a perçue en 2022 (subventions communales, cantonales, fédérales, etc.) ?



Offres concurrentes dans l'arrondissement de Bienne

Graphique 11 : Existe-t-il d'autres institutions proposant des prestations comparables à la vôtre (c'est-à-dire dans le même domaine artistique et s'adressant à un public similaire) sur le territoire de l'arrondissement de Bienne ?

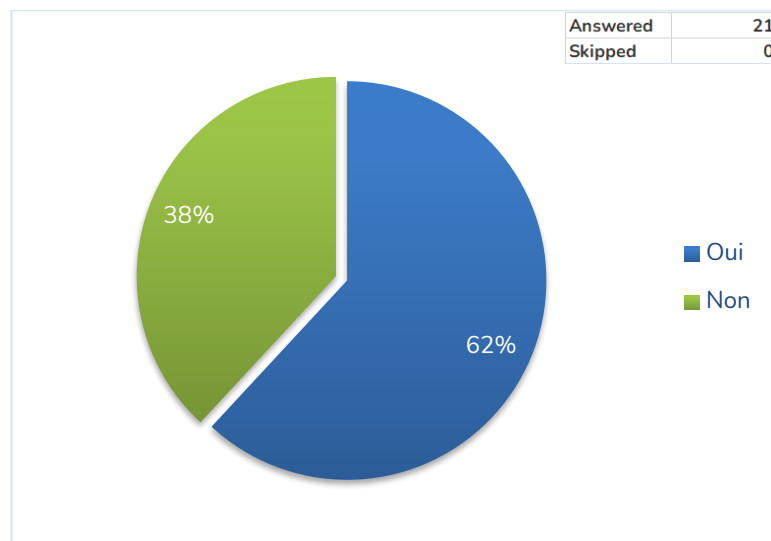


Plus de deux tiers des institutions culturelles interrogées estiment que leur positionnement dans le paysage artistique régional est unique. Environ un tiers restant estime que d'autres institutions proposent des prestations comparables.

A ce titre, certains commentaires dans le sondage relèvent qu'il existe des rapprochements avec d'autres organisations proposant des offres dans le domaine des arts de la scène, mais qui sont en majeure partie complémentaires ou se font ponctuellement en collaboration. Les institutions concernées jugeraient utile de discuter ouvertement de cette complémentarité, des éventuelles redondances ou à l'inverse des lacunes, et ce tant avec les responsables sur le terrain qu'avec les autorités.

Prestations équivalentes dans les cantons limitrophes monolingues

Graphique 12 : Existe-t-il d'autres institutions proposant des prestations comparables à la vôtre (c'est-à-dire dans le même domaine artistique et s'adressant à un public similaire) dans les régions monolingues limitrophes (cantons de Berne, Jura, Neuchâtel, Soleure) ?



En élargissant la zone géographique de l'observation précédente, la tendance s'inverse. Près de deux tiers estiment que dans les régions monolingues limitrophes, d'autres institutions proposent des prestations comparables.

Sont notamment cités :

- CAN Neuchâtel
- MBA La Chaux-de-Fonds
- Kunsthalle Berne
- Kunstmuseum Berne
- Bühnen Bern
- Cinéma Rex Berne et autres cinémas
- La plage des 6 pompes
- Les « amis » de plusieurs musées
- NIFFF / Festival de Soleure
- Musée des Beaux-Arts de la Chaux de Fonds
- Kunstmuseum Solothurn

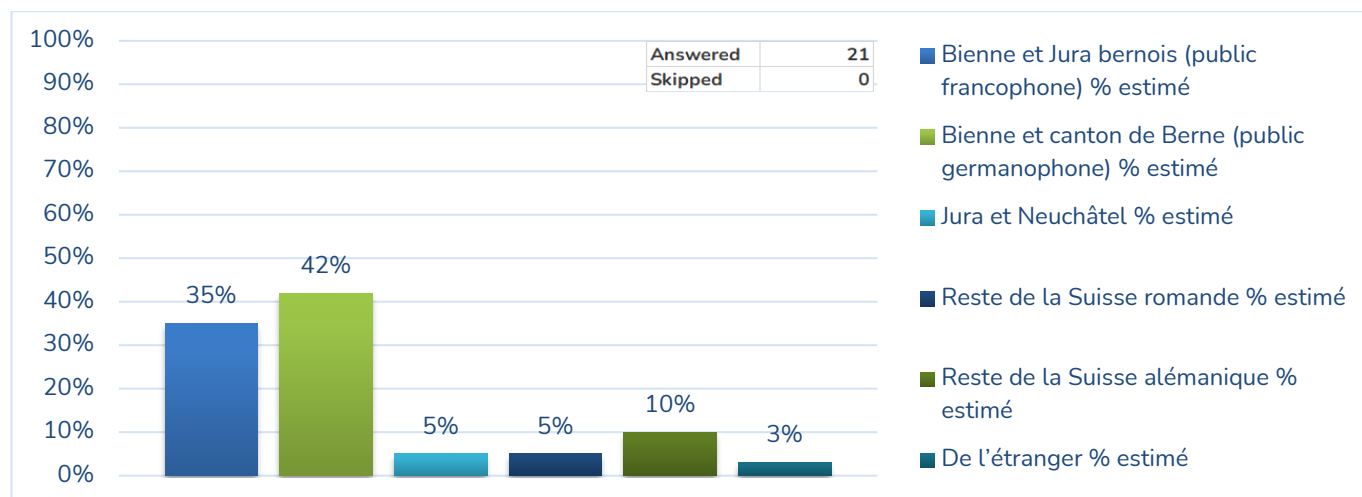
En observant les profils de ces institutions, on peut constater qu'elles sont toutes de taille similaire et se situent dans un rayon relativement restreint d'environ 40 km.

Là aussi, certains commentaires du sondage en ligne ont relevé qu'une analyse des similitudes et des différences (de missions et de moyens), en concertation avec les représentants des autorités, serait souhaitée par certaines institutions, afin de favoriser une meilleure compréhension de l'écosystème dans son ensemble.

Proportion de public par régions géographiques

La majorité du public provient de Bienne et de son canton, avec une répartition relativement équilibrée entre le public germanophone (42 %) et le public francophone (35 %), provenant notamment du Jura bernois. Les autres régions de Suisse et de l'étranger représentent des proportions beaucoup plus faibles et fragmentées, avec un total de 23 %.

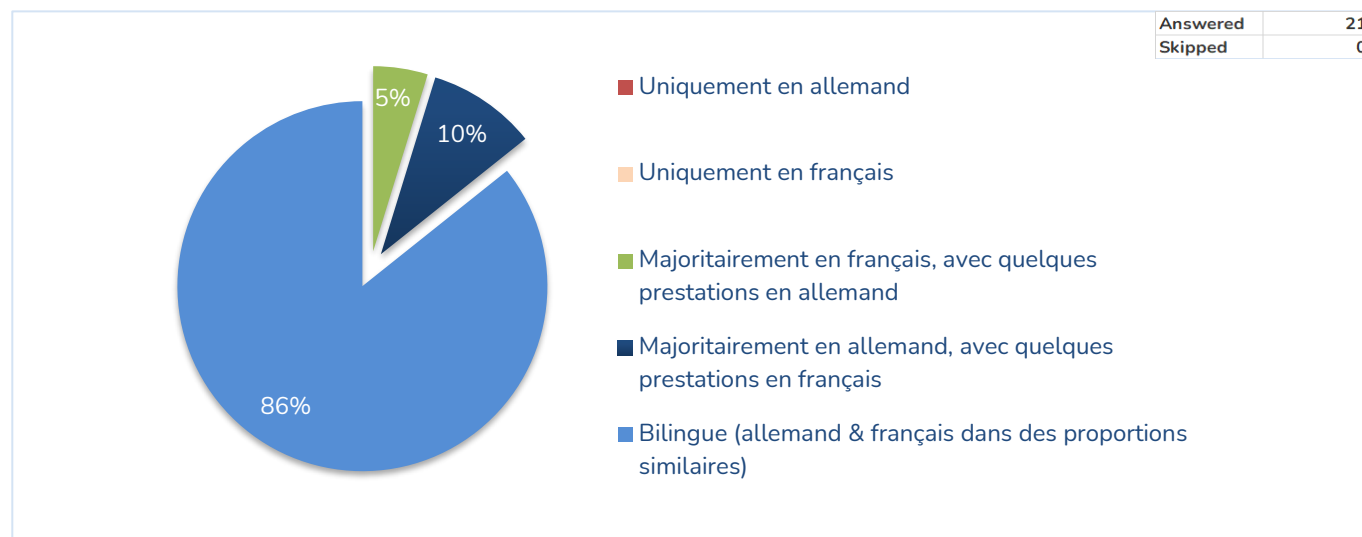
Graphique 13 : Quelle est la proportion de public de votre institution issue des différentes régions géographiques ?



Cela témoigne d'un attrait particulièrement local de la population pour les prestations offertes par les diverses institutions culturelles.

Langue(s) des prestations offertes

Graphique 14 : Dans quelle(s) langue(s) vos prestations sont-elles offertes ?



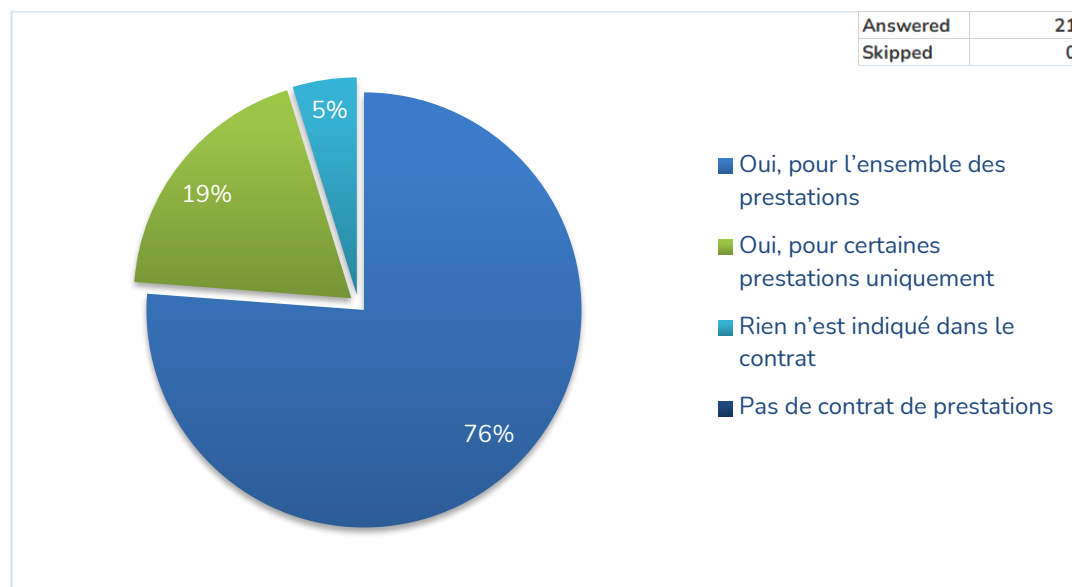
86 % des institutions sondées offrent des prestations parfaitement bilingues dans des proportions similaires, tandis que 10 % proposent des prestations majoritairement en allemand avec quelques prestations en français ou inversement, soit majoritairement en français avec quelques prestations en allemand pour 5 % des institutions sondées. Aucune institution ne propose des prestations uniquement en allemand ou en français, ce qui démontre clairement, que toutes les institutions culturelles interrogées créent des prestations bilingues, déployant ainsi tous les efforts nécessaires à l'élaboration d'une offre reflétant les attentes linguistiques de leur public régional.

5. Contrat de prestations

Prestations bilingues obligatoires

La majorité des institutions (76 %) indique devoir fournir des prestations bilingues pour l'ensemble de leurs prestations. Une minorité (19 %) indique être tenue de le faire uniquement pour certaines offres spécifiques, tandis que 5 % des institutions mentionnent n'avoir aucune obligation bilingue précisée dans leur contrat.

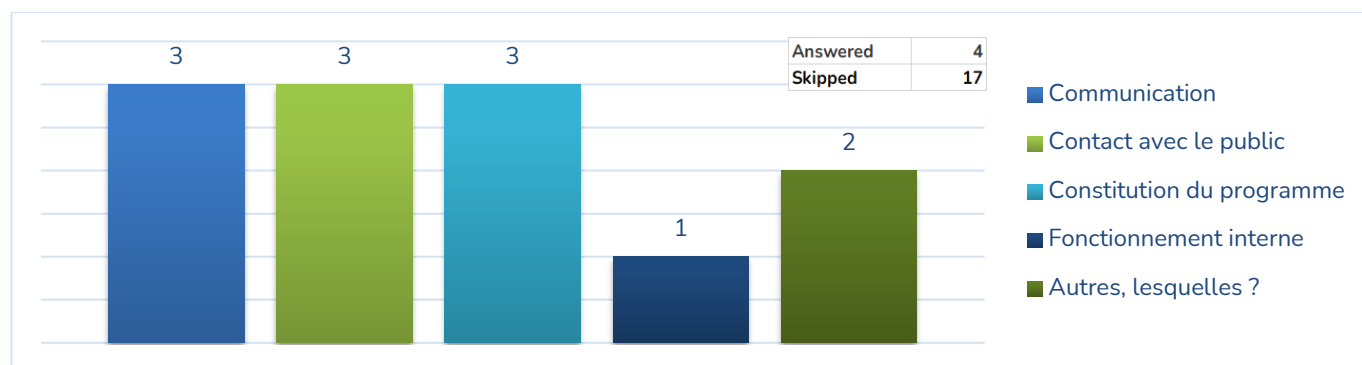
Graphique 15 : Votre institution est-elle tenue de fournir des prestations bilingues selon le contrat de prestations ?



Quasiment toutes les institutions se voient ainsi confrontées à un défi de taille, consistant à multiplier leur offre, et ainsi leurs charges, pour le bon déploiement d'une programmation à la hauteur de cette exigence contractuelle.

Parmi les quatre institutions (19 %) ayant répondu ne pas devoir fournir de prestations bilingues pour l'ensemble de leurs prestations, trois d'entre elles indiquent que c'est dans les domaines de la communication, du contact avec le public et de la constitution du programme qu'elles sont tenues à fournir des prestations bilingues selon leur contrat de prestations. Ces domaines sont considérés comme prioritaires pour le bilinguisme dans les institutions. Le fonctionnement interne et d'autres domaines spécifiques sont moins souvent soumis à cette exigence. Sous la catégorie « autres » ont été cités la gestion des espaces au profit des deux communautés linguistiques et l'implication et intégration dans les réseaux professionnels nationaux.

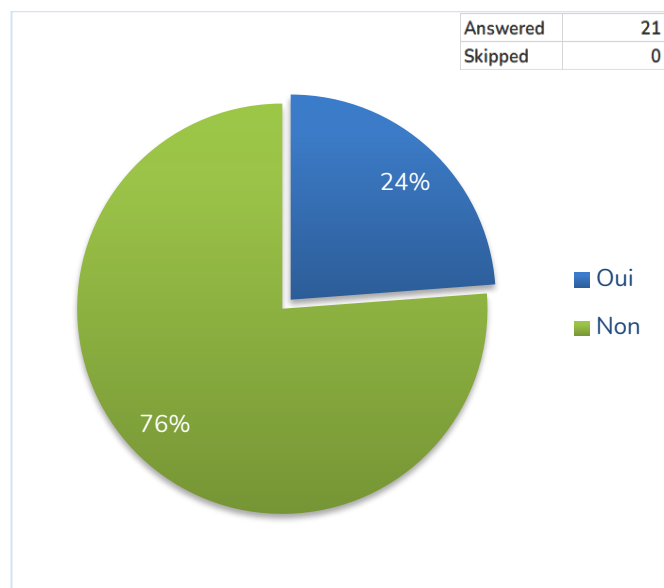
Graphique 16 : Dans quels domaines votre institution doit-elle fournir des prestations bilingues selon contrat de prestations ?



Discussions sur le bilinguisme lors des négociations contractuelles

La majorité des institutions (76 %) indique que le bilinguisme ne fait pas l'objet de discussions lors des négociations contractuelles avec la Ville de Bienne, le canton de Berne et le syndicat des communes. Seule une minorité (24 %) mentionne que cette question est abordée.

Graphique 17 : Est-ce que le bilinguisme de votre institution suscite une discussion lors de la négociation des contrats avec la Ville de Bienne, respectivement le canton de Berne et le syndicat des communes ?

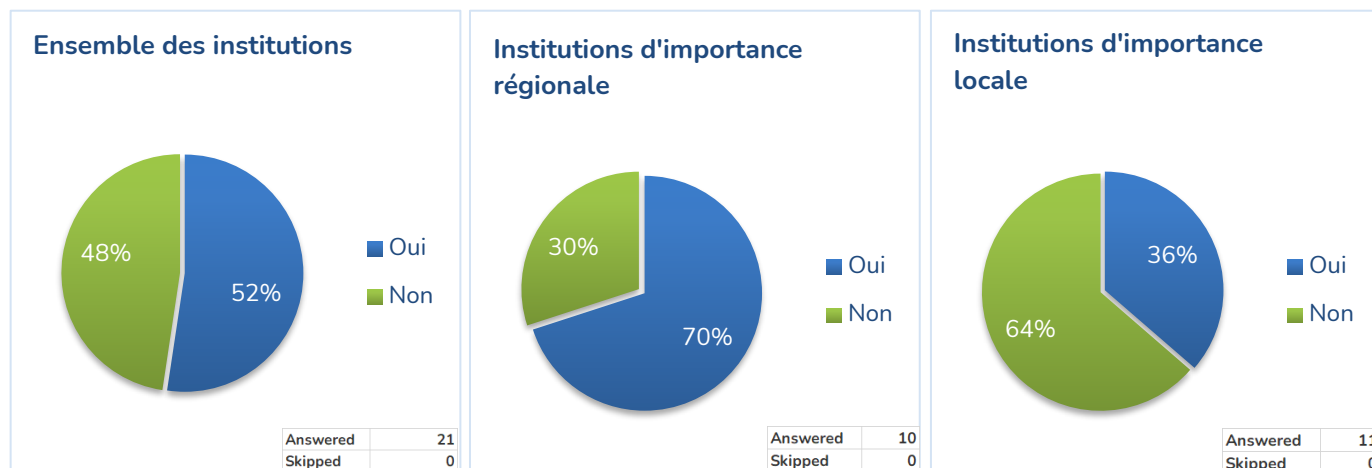


Selon les commentaires issus du sondage, si la question est abordée, les discussions portent sur le fait qu'une organisation bilingue fait face à des défis importants liés à la gestion de la langue, notamment en ce qui concerne les coûts supplémentaires et la complexité administrative. Il ressort également des commentaires que les difficultés pour recruter du personnel qualifié, qui doit maîtriser deux langues, tout en offrant des salaires qui ne sont pas toujours compétitifs sont également abordées. Les institutions interrogées estiment que ces défis ne sont pas suffisamment pris en compte dans les financements alloués. Selon elles, bien que le bilinguisme soit essentiel à leur organisation, il n'est pas suffisamment concrétisé dans le contrat de prestations, pouvant entraîner une interprétation flexible de son application et du soutien financier qui y est lié.

La nécessité de discuter autrement du bilinguisme dans les négociations contractuelles

Le graphique suivant démontre que près de la moitié des institutions interrogées estime que la thématique du bilinguisme devrait être explicitement discutée ou discutée différemment lors de la négociation des contrats de prestations. 52 % estiment que cela n'est pas nécessaire.

Graphique 18-20 : Pensez-vous qu'une telle thématique devrait être discutée ou discutée différemment lors de la négociation des contrats de prestations ?



Paradoxalement, 76 % des institutions indiquent que le bilinguisme ne fait pas l'objet de discussions lors des négociations contractuelles avec la Ville de Bienne, le canton de Berne et le syndicat des communes, alors que la moitié d'entre elles souhaiterait que ce thème soit abordé ou abordé différemment lors de ces discussions.

Une analyse plus approfondie entre les institutions d'importance régionale et celles d'importance locale fait ressortir des points de vue très divergents. Si 70 % des institutions d'importance régionale estiment que la thématique du bilinguisme devrait être explicitement discutée ou discutée différemment lors de la négociation des contrats de prestations, seules 36 % des institutions d'importance locale partagent cet avis.

D'après les institutions interrogées, les discussions devraient porter sur l'importance et la reconnaissance du bilinguisme dans la ville de Bienne, en soulignant qu'il s'agit d'un atout significatif. Les institutions soulignent que les coûts supplémentaires et les efforts accrus engendrés par cette situation ne sont pas suffisamment pris en compte ni financés de manière adéquate. Elles insistent sur la nécessité de mettre en lumière cet aspect.

Les institutions notent que le bilinguisme engendre des dépenses supplémentaires liées à la traduction, à la production de matériel dans plusieurs langues et nécessite des compétences spécifiques. Elles estiment que ces aspects devraient être reconnus et financés en conséquence.

Les institutions culturelles biennoises jouent également un rôle d'intermédiaires culturels, servant de lien entre les différentes cultures linguistiques, tant au niveau cantonal que national. Cet engagement renforce la visibilité de Bienne et du canton de Berne, mais représente un travail considérable qui, selon les institutions, mérite un soutien adéquat.

Les institutions culturelles relèvent que les interlocuteurs au niveau cantonal sont fragmentés, rendant la gestion de l'offre culturelle particulièrement complexe, surtout dans un contexte bilingue. Selon elles, cette fragmentation des responsabilités, combinée à la multiplication des réunions et des discussions,

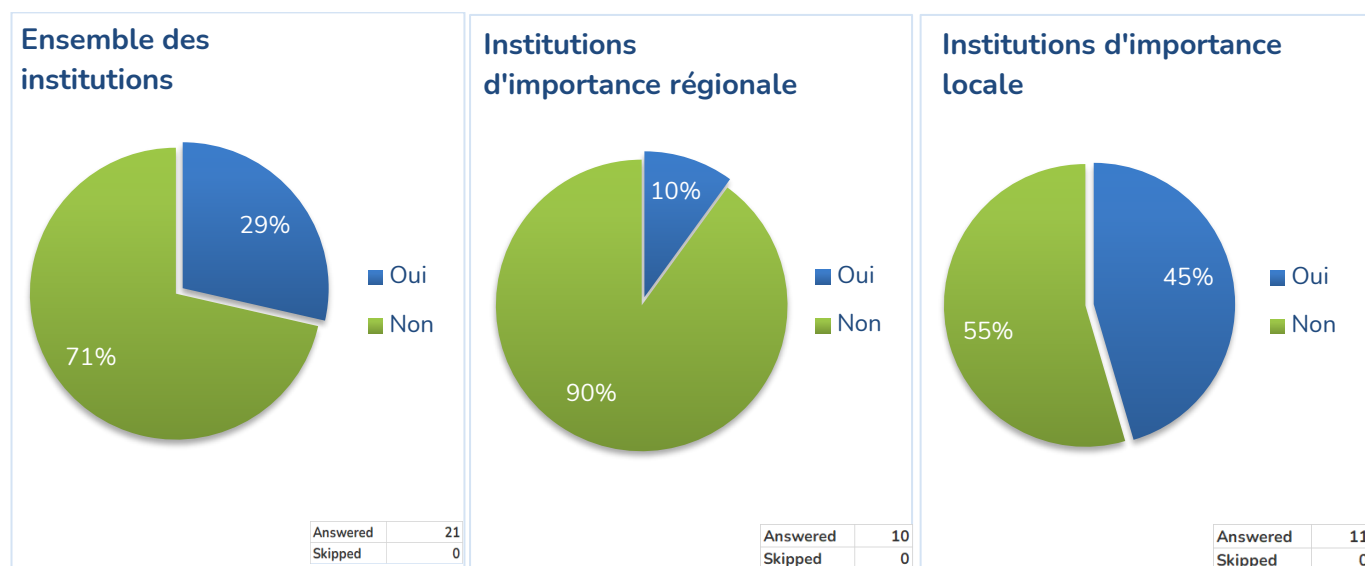
freine l'adoption d'une approche plus intégrée et efficace, et entraîne des difficultés administratives qui nuisent à leur fonctionnement.

En définitive, la grande majorité des institutions culturelles biennoises appelle à une meilleure reconnaissance des actes liés au bilinguisme, notamment à travers une valorisation plus importante des efforts entrepris tant au niveau du soutien financier qu'en terme de reconnaissance du travail.

Prise en compte du bilinguisme dans le calcul des subventions

De manière générale, près de trois quarts des institutions interrogées estiment que le bilinguisme n'est pas suffisamment pris en considération dans le calcul des subventions.

Graphique 21-23 : Est-ce que, de votre point de vue, le bilinguisme de votre institution est pris en compte suffisamment dans le calcul de la subvention liée au contrat de prestations ?



Il existe toutefois une variation importante selon la taille de l'institution : 90 % des institutions régionales estiment que ce n'est pas le cas contre 55 % des institutions d'importance locale.

Cette perception est expliquée par les défis rencontrés par les institutions culturelles dans la gestion du bilinguisme dans leurs activités. Sont mis en évidence plusieurs aspects, tels que la programmation, le soutien à la diffusion pour les artistes, la communication, et le réseautage professionnel.

Selon les résultats et commentaires du sondage, le travail de programmation bilingue nécessite un effort considérable, incluant la traduction, le surtitrage et le traitement d'un nombre accru de propositions.

En outre, le soutien pour la diffusion des artistes est essentiel, mais les efforts nécessaires pour gérer cela dans deux langues augmentent les coûts et la complexité.

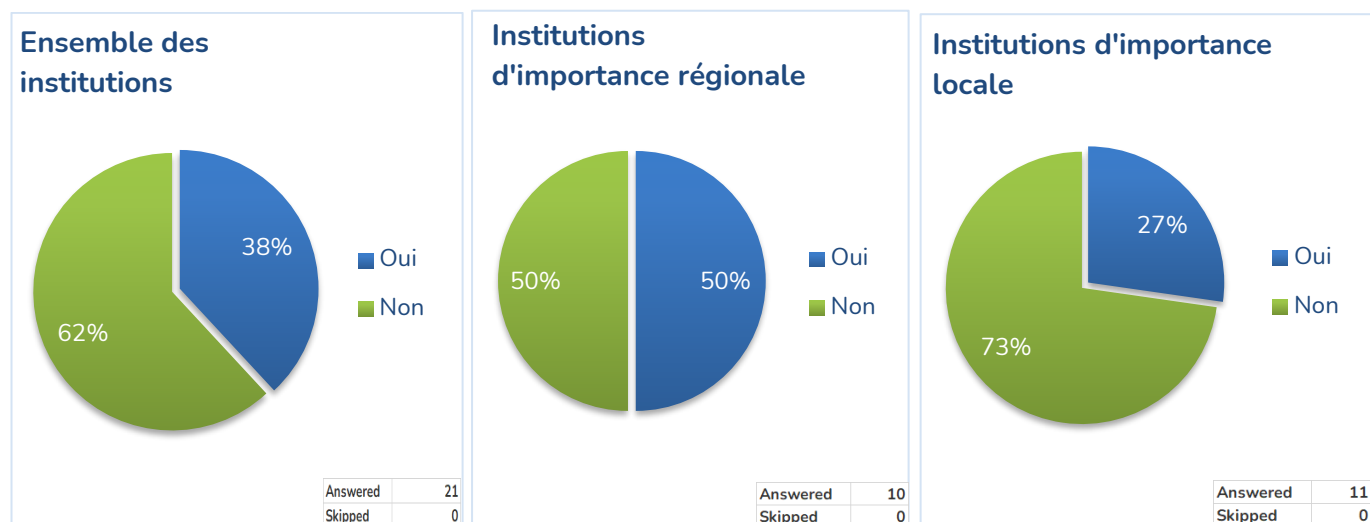
Quant à la communication, la rédaction, la traduction, et la gestion des contacts dans les deux langues entraînent des coûts supplémentaires, notamment en termes de graphisme et d'impression.

Pour terminer, les institutions jouent un rôle clé de médiation bilingue, notamment à travers un réseautage professionnel, souvent assumé en l'absence d'autres personnes qualifiées, ce qui représente une charge additionnelle.

Un bilinguisme au-delà des exigences contractuelles

Un bon tiers des institutions interrogées estime que leur bilinguisme dépasse les exigences fixées dans le contrat de prestations.

Graphique 24-26 : Est-ce que, de votre point de vue, le bilinguisme de votre institution dépasse les exigences fixées dans le contrat de prestations ?



Les institutions interrogées expriment des points de vue partagés concernant le bilinguisme en relation avec le contrat de prestations. Globalement, 38 % estiment que leurs efforts en matière de bilinguisme dépassent largement les exigences fixées, notamment en raison de leur position spécifique dans leur secteur, ce qui les amène à fournir des efforts supplémentaires non reconnus dans le contrat. Elles indiquent parfois ressentir un manque de soutien ou de reconnaissance de la part des autorités, qui selon elles, semblent ignorer l'ampleur et la nécessité de ce travail.

62 % des institutions estiment répondre aux exigences, soulignant que le contrat impose déjà une charge importante, notamment en termes de temps et de ressources financières. Certaines mentionnent qu'il est difficile de dépasser ces exigences, notamment parce qu'un complet bilinguisme est déjà requis. Par ailleurs, certaines rencontrent des défis spécifiques, comme la difficulté de trouver du personnel avec des connaissances dans l'autre langue officielle, ce qui complique leur capacité à répondre pleinement aux attentes bilingues.

Les résultats diffèrent passablement entre institutions d'importance régionale et locale : les premières estiment à 50 % que le bilinguisme dépasse les exigences alors que les deuxièmes ne sont que 27 %.

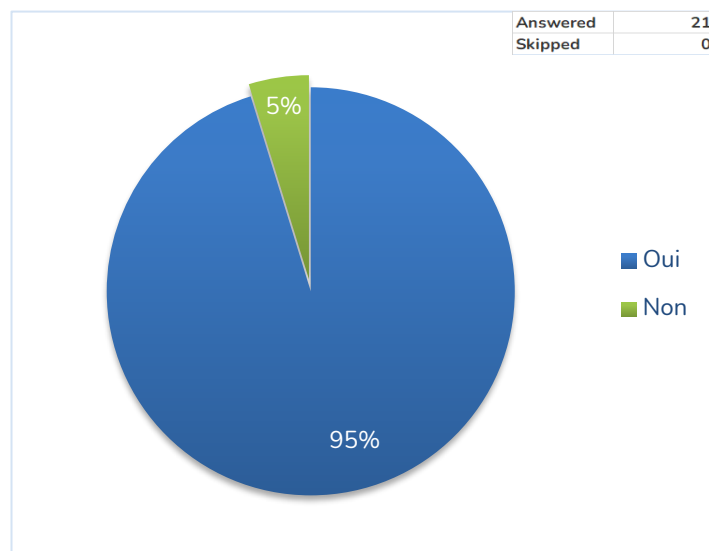
En résumé des résultats et commentaires récoltés, si certaines institutions parviennent à aller au-delà des attentes, cela se fait souvent au prix de défis significatifs, peu reconnus ou soutenus par les autorités. Cette constatation, est confirmée par les éléments recueillis lors des ateliers qualitatifs.

6. Activités quotidiennes

Les implications du bilinguisme sur la charge de travail

De manière quasiment unanime, les institutions interrogées estiment que le bilinguisme engendre une charge de travail supplémentaire.

Graphique 27 : Est-ce que, de votre point de vue, le bilinguisme engendre une charge de travail supplémentaire pour votre institution ?



Plus d'un tiers des institutions sondées souligne en commentaire que la traduction des textes, notamment dans le domaine de l'art contemporain, demande un temps considérable, ajoutant ainsi une charge de travail notable. La création de contenu bilingue (ou trilingue) pour les programmes, sites Internet, newsletters et autres supports de communication nécessite des efforts supplémentaires par rapport aux institutions monolingues.

Selon les commentaires du sondage en ligne, les équipes petites ou restreintes ressentent particulièrement le poids du bilinguisme, car il faut souvent veiller à ce que le personnel maîtrise les deux langues ou qu'il y ait des partenaires externes pour soutenir ce travail. Ce processus est perçu comme une charge, même si les institutions s'efforcent de l'assumer positivement.

Le travail de communication, la promotion ainsi que la programmation d'activités doivent être adaptés aux deux communautés linguistiques, ce qui implique plus de temps et d'efforts. La nécessité de maintenir des contacts dans toutes les régions linguistiques, de visionner des œuvres dans les deux langues et d'élaborer des programmes adaptés à divers publics est également soulignée comme une source de charge supplémentaire.

En comparaison à la situation d'autres institutions culturelles suisses travaillant uniquement dans la langue locale, les institutions observent que le travail en deux langues engendre une surcharge considérable, nécessitant l'implication de traducteur·trice·s et de lecteur·trice·s internes.

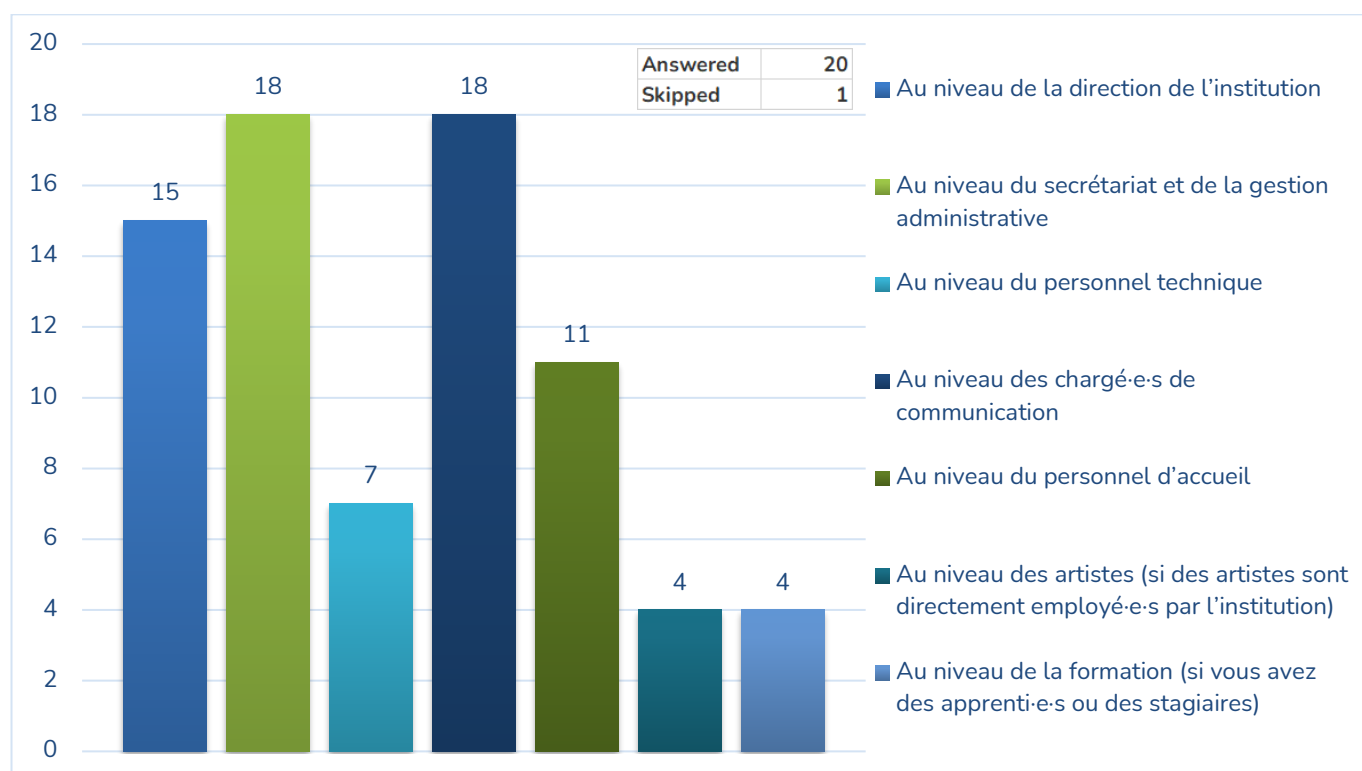
Malgré la surcharge de travail, certaines institutions notent que le bilinguisme apporte une richesse dans la communication et dans la perception de leurs projets. Néanmoins, cette richesse va de pair avec une complexité accrue dans la gestion quotidienne des projets, des textes et de la communication.

En somme, la majorité des institutions interrogées reconnaissent que le bilinguisme entraîne une charge de travail supplémentaire, bien qu'elles apprécient aussi les bénéfices culturels et relationnels que cela apporte.

Postes nécessitant une charge de travail supplémentaire pour assurer les affaires courantes dans les deux langues officielles

Les postes au niveau du secrétariat, de la gestion administrative et des chargés de communication sont ceux où une charge de travail supplémentaire est le plus souvent nécessaire pour assurer le bilinguisme. La direction de l'institution et le personnel d'accueil sont également fréquemment concernés par cette exigence. Les besoins sont moins prononcés pour le personnel technique, les artistes, et la formation.

Graphique 28 : Pour quels postes une charge de travail supplémentaire est-elle nécessaire afin d'assurer les affaires courantes dans les deux langues officielles ? (Plusieurs réponses possibles)



Ci-après résumées les charges de travail supplémentaires qui sont générées pour chaque poste selon les indications (commentaires) des institutions en complément à la question précédente. A noter que ce sont des données brutes sans priorisation.

Au niveau de la direction de l'institution :

- Toutes les activités (emplois, programmation, négociations, etc.) sont menées en deux langues.
- Rédaction de courriers, édition de dossiers, relectures, vérifications, et traductions
- Les procès-verbaux sont parfois rédigés en deux langues, nécessitant des traductions et plus de temps pour les discussions.
- Gestion d'un grand nombre de sollicitations/projets à traiter, veille sur la création, multiplication des réseaux et rôle de « pont », stratégie de programmation et de communication, complexité des recrutements
- Réseautage et collaborations
- Communication avec les artistes et les institutions
- Représentation et instruments de travail dans les deux langues
- Contacts, visionnage et communication en Suisse alémanique et en Romandie, avec la même exigence de qualité et d'innovation pour les concepts, textes et contenus

- Doubles coûts pour la communication, le graphisme, et les installations d'exposition
- Plus de réunions, travail politique, et un effort programmatique plus important
- Recrutement, communication interne et externe, stratégie
- Conduite de réunions et recrutement de bénévoles

Au niveau du secrétariat et de la gestion administrative :

- Tous les aspects, des locations de salle aux adhésions, courriels, candidatures, et contenu du site web, doivent être traités en double.
- Rédaction de courriers, planification du budget
- Exigences supplémentaires pour le personnel, salaire plus élevé
- Compétences pour répondre dans les deux langues, traduction des documents
- Contrats de travail, déclaration des assurances sociales
- Communication et correspondance, y compris communiqués de presse, site web, et réseaux sociaux
- Traductions de textes et communication bilingue
- Communication et outils de travail disponibles dans les deux langues
- Bonne maîtrise des deux langues, toujours penser aux deux groupes et publics cibles
- Tous les instruments de travail nécessaires doivent être disponibles dans les deux langues.
- Traduction de tous les textes, communication interne bilingue
- Rédaction de textes et courriers en deux langues
- Contrats, factures, certificats en deux langues
- Relectures, difficultés de compréhension, traductions
- Toutes les informations et documents envoyés en allemand et en français

Au niveau du personnel technique :

- Tous les supports, comme les diapositives et DCP, doivent être traités en deux langues.
- Effort supplémentaire de coordination et traduction des documentations techniques
- Compétences pour accueillir et échanger avec les équipes techniques, évaluer les fiches techniques et mettre en place les projets dans les deux langues (particulièrement pour les événements en location)
- Gestion des équipes bilingues
- Communication et outils de travail disponibles dans les deux langues
- Recrutement et coordination du personnel et de la direction bilingues
- Modes d'emploi et contacts avec les entreprises dans les deux langues

Au niveau des chargé-e-s de communication :

- La chaîne de communication est extrêmement longue et toutes les activités sont traitées séparément dans les deux langues.
- Site internet, réseaux sociaux, dossier de presse
- Exigences supplémentaires pour le personnel, avec un salaire plus élevé
- Traduction de toute la communication, adaptations du graphisme et des supports, et entretien des relations avec les médias dans les deux langues
- Programme, newsletter, collaborations
- Relecture, traductions, communiqués de presse, invitations, et matériel imprimé, tout doit être rédigé en deux langues à un bon niveau.
- La communication doit être établie dans les deux langues, avec des outils de travail également disponibles en deux langues.
- Publicité dans les deux langues dans divers médias

- Travail bilingue constant, avec des coûts supplémentaires, des incompréhensions, des traductions et des corrections
- Toute la publicité (affiches, flyers, contrats) doit être bilingue, ce qui entraîne un effort de traduction considérable.
- Défis liés à la place disponible dans les produits bilingues (50 % moins de place pour chaque langue)

Au niveau du personnel d'accueil :

- Compétences bilingues requises, avec des étiquetages et explications pour le public dans les deux langues
- Réponses au téléphone et aux visiteurs dans les deux langues
- Exigences supplémentaires pour le personnel, entraînant un salaire plus élevé
- Capacité à recevoir et renseigner le public dans les deux langues, notamment lors des festivals
- Recrutement de personnel bilingue, parfois avec des recherches spécifiques pour trouver le personnel manquant dans la bonne langue
- Adaptation des plannings en fonction des compétences linguistiques du personnel
- Passer constamment d'une langue à l'autre en fonction des clients
- Temps de travail supplémentaire pour les explications et traductions

Au niveau des artistes (si des artistes sont directement employé-e-s par l'institution) :

- Communication sur les projets et les demandes de soutien
- Les artistes viennent de différentes régions linguistiques
- Emploi d'artistes dans chaque langue
- Plus de répétitions, de travail d'adaptation, de reprise, ainsi que de traduction et de création bi- et multilingue

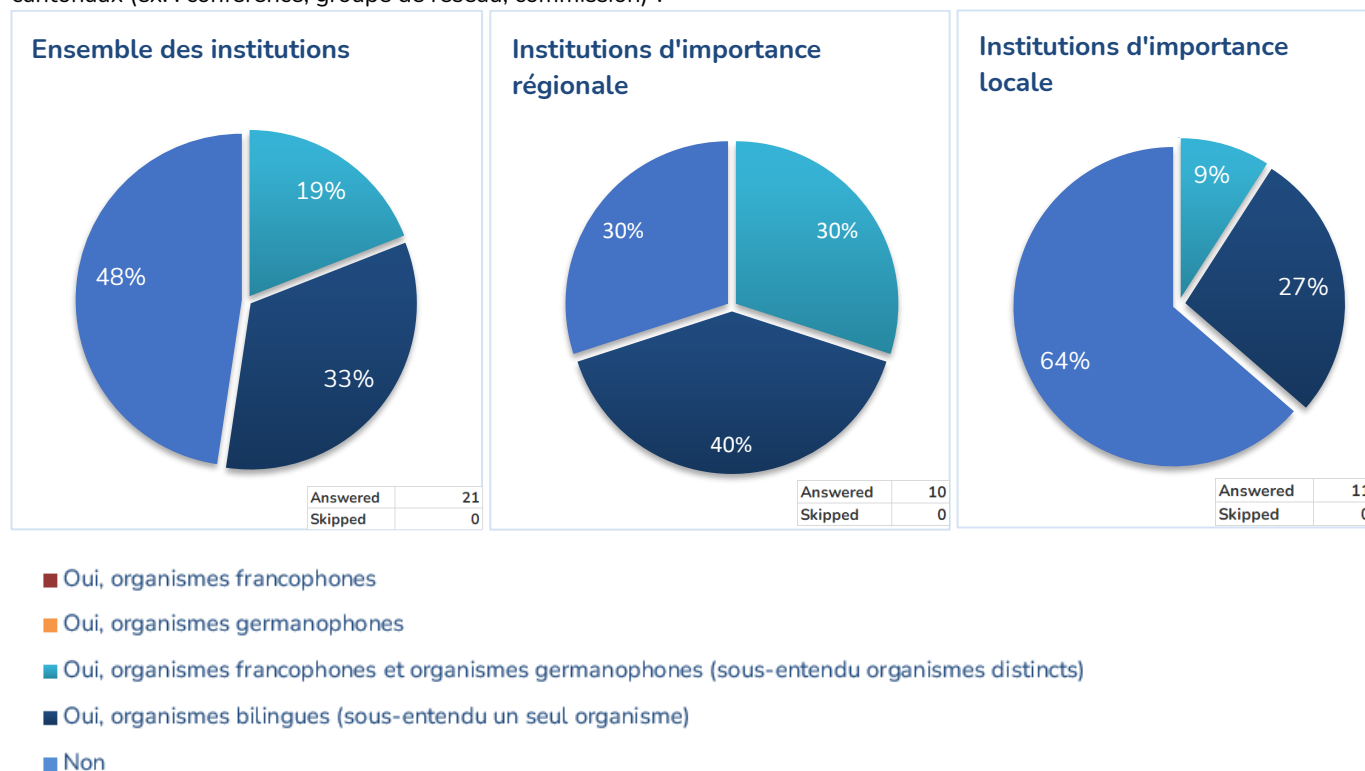
Au niveau de la formation (si des apprenti-e-s ou des stagiaires sont employé-e-s par l'institution) :

- Effort supplémentaire de coordination, diverses traductions et exigences accrues
- Les stagiaires doivent s'adapter à la réalité bilingue ; les exigences linguistiques étant moins élevées pour eux, certaines tâches ne peuvent pas leur être déléguées en raison de leurs limites linguistiques.
- Cahiers des charges, courriels, et descriptifs divers
- Écoles professionnelles et programmes de formation différents

Participation à des organisations suprarégionales ou intercantionales

Près de la moitié des institutions (48 %) ne participe pas à des organisations suprarégionales ou inter-cantionales. Parmi celles qui participent, la majorité le fait dans le cadre d'organismes bilingues, tandis qu'une minorité participe à des organismes distincts francophones et germanophones.

Graphiques 29-31 : Votre institution, par le biais de son personnel, participe-t-elle à des organismes suprarégionaux ou inter-cantonaux (ex. : conférence, groupe de réseau, commission) ?



On observe une certaine discrédance entre les institutions d'importance régionale et les celles d'importance locale. Par leurs natures différentes, force est de constater que les plus petites institutions participent moins activement à des organisations suprarégionales ou intercantionales, soit seulement 36 % contre 70 % des institutions d'importance régionale.

Les institutions interrogées participent activement à diverses organisations suprarégionales et intercantionales, souvent en lien avec des domaines culturels. Plusieurs institutions sont membres de réseaux et d'associations aussi bien en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. Elles participent à des organismes tels que Procinema, Cinelibre, Schweizerischer Bühnenverband, orchester.ch, et diverses associations de théâtre et de danse, souvent avec une dimension nationale et *a minima* bilingue.

Les institutions sont impliquées dans des réseaux spécialisés par domaine, comme la danse, le cirque, le théâtre, ainsi que des associations comme Reso, Pro Helvetia, et la Société suisse des Beaux-Arts. Elles participent également à des commissions culturelles cantonales et nationales.

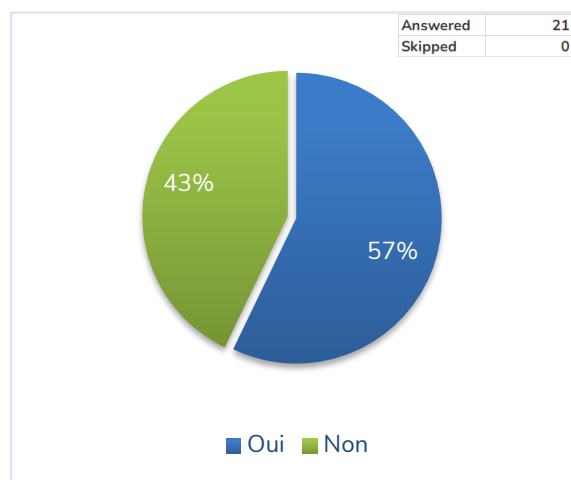
Certaines institutions mentionnent leur participation à des forums culturels intercantonaux (par exemple, le fORum culture) et internationaux (comme Maillon/Chainon) ainsi que des collaborations transfrontalières, par exemple, avec le Jura et Belfort. Des collaborations avec des universités (par exemple, l'Institut de Théâtre des universités de Berne et de Saint-Gall) et des organisations de médiation culturelle bilingue sont également citées, notamment dans le cadre de symposiums et de projets éducatifs.

En somme, les institutions montrent une forte implication dans divers réseaux culturels et professionnels à la fois régionaux, nationaux, et internationaux, souvent avec une dimension bilingue ou multilingue. Il est ressorti très fortement des ateliers que le cumul d'une participation à des organismes francophones et germanophones distincts engendre un surplus de travail auquel ne sont pas forcément confrontées des institutions travaillant en contexte monolingue.

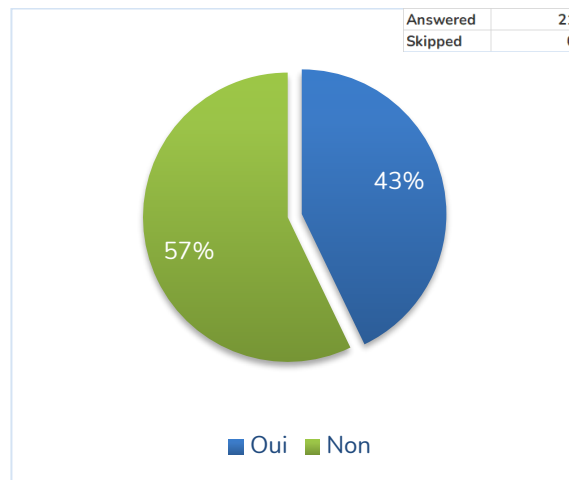
Prise en compte des tâches et activités bilingues dans le contrat de prestations

Graphiques 32-33 : Avez-vous l'impression que toutes les tâches et activités de votre institution qui doivent être assumées dans les deux langues sont prises en compte dans le contrat de prestations ?

...en tant que prestations demandées ?



...dans le montant de la subvention ?



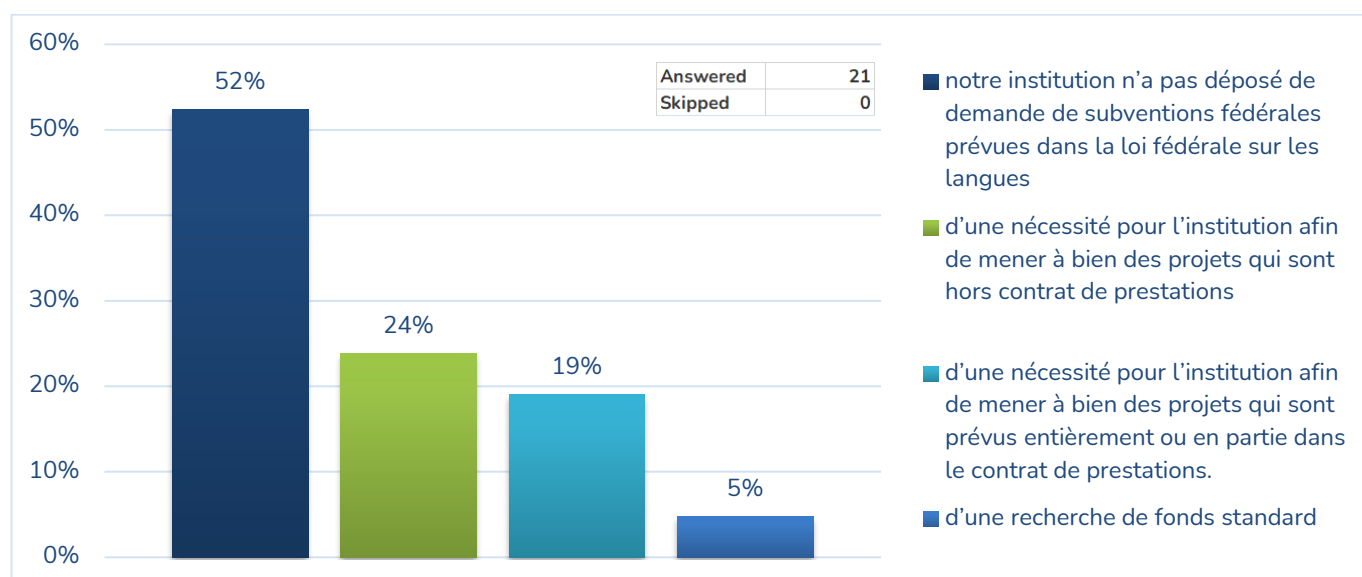
Bien qu'une légère majorité des institutions affirme que toutes les tâches et activités qui doivent être assumées dans les deux langues sont prises en compte dans le contrat de prestations, il n'en reste pas moins de 43 % qui évoquent son contraire et qui estiment donc que les tâches et activités devant être assumées dans les deux langues ne sont pas suffisamment prises en compte. Certaines de ces tâches ne seraient pas explicitement exigées par le contrat, tout en étant néanmoins indispensables au bon fonctionnement de l'institution. Ces institutions soulignent également qu'un meilleur soutien pour le bilinguisme serait nécessaire.

Les institutions expriment une préoccupation commune concernant le fait que le surcroît de travail engendré par la gestion des tâches en deux langues n'est pas suffisamment pris en compte dans la subvention accordée. Elles soulignent que ce manque de compensation financière devient de plus en plus problématique en raison de l'augmentation des coûts (matériel, salaires, etc.) ces dernières années. Bien que le bilinguisme soit exigé, il n'est pas spécifiquement rétribué. Une institution suggère que les efforts en faveur du bilinguisme sont considérés comme normaux, mais qu'ils devraient être mieux valorisés par un montant distinct dans le contrat de prestations.

Demandes de subventions fédérales prévues dans la loi fédérale sur les langues

Environ la moitié des institutions (52 %) n'a pas cherché à obtenir des subventions fédérales prévues dans la Loi fédérale sur les langues (LLC). Pour celles qui l'ont fait, la recherche de ces fonds était principalement motivée par la nécessité de financer des projets hors contrat de prestations (24 %) ou de soutenir des projets déjà inclus dans leur contrat de prestations (19 %). Seule une petite partie (5 %) a fait des demandes de subventions pour des fonds standard sans passer par le dispositif fédéral.³

Graphique 34 : Si votre institution a déposé, ces dernières années, des demandes de subventions fédérales prévues dans la loi fédérale sur les langues, quelle était la motivation de cette recherche de fonds ?



Certaines institutions interrogées ont sollicité des fonds de la LLC pour financer des activités de surtitrage, facilitant ainsi l'accès du public germanophone à des spectacles programmés en français. Ces surtitrages sont ajoutés pour rendre les représentations accessibles à un public plus large.

D'autres ont sollicité un soutien financier de la LLC pour la traduction de documents essentiels, tels que les statuts de l'association, les cahiers des charges, les contrats de travail et les textes permanents du programme, afin de garantir une communication claire et accessible en plusieurs langues.

Une institution, bien qu'elle ne soit pas directement impliquée dans la programmation ou la production de spectacles, a souligné l'importance de ces fonds pour la gestion de l'infrastructure de salles de spectacle et la communication associée, en insistant sur le besoin d'élargir ce type de soutien.

Une autre motivation mentionnée concerne le financement spécifique pour les événements culturels destinés aux écoliers, soulignant l'importance de ce soutien pour la réussite de tels événements.

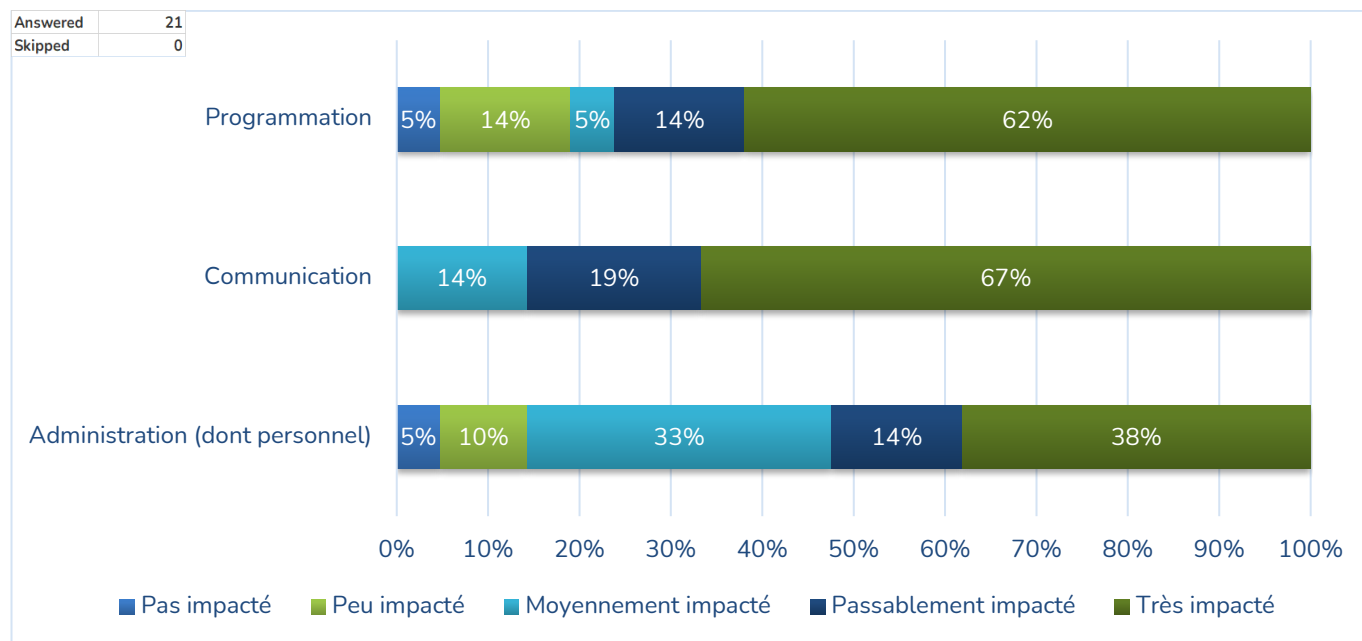
En résumé, les subventions fédérales de la LLC ont été recherchées principalement pour améliorer l'accès aux activités culturelles pour un public multilingue, soutenir la traduction de documents internes et renforcer les infrastructures de communication.

³ Cf. [Soutien aux projets de promotion du bilinguisme](#)

Postes de budget impactés par le bilinguisme

Ce graphique montre l'estimation des institutions sur l'impact du bilinguisme sur les différents postes de leur budget. Le bilinguisme impacte fortement les postes de communication (67 %) et de programmation (62 %) dans le budget des institutions. La répartition des réponses est plus variée concernant l'administration avec 38 % des répondants estimant qu'elle est très impactée, mais aussi une part significative (33 %) la considérant moyennement impactée.

Graphique 35 : Quels postes du budget de votre institution sont impactés par le bilinguisme de l'institution ?

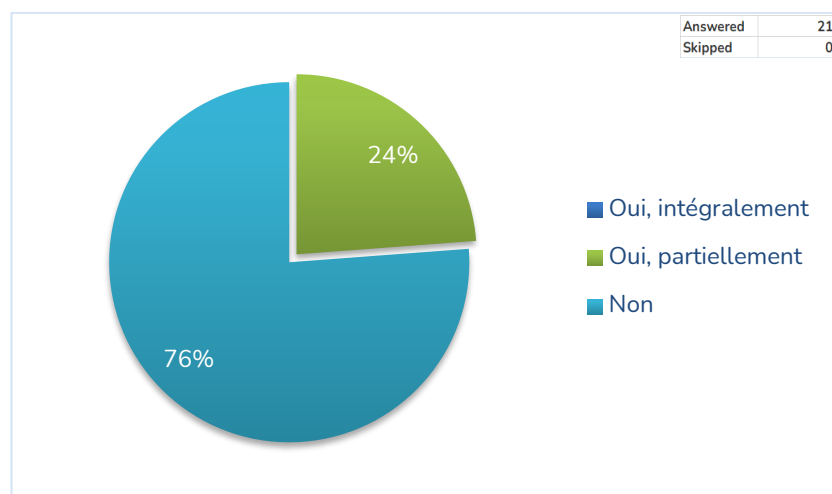


Les institutions interrogées relèvent que le bilinguisme a un impact significatif sur divers aspects du budget, notamment sur le travail bénévole, la médiation culturelle, et les programmes d'accueil. Tous les postes, y compris ceux liés aux artistes et aux activités artistiques (comme le sous-titrage, les bandes-annonces, et les synopsis), ainsi que les communications (publications, site Internet, newsletters, réseaux sociaux), seraient fortement affectés. En résumé, le bilinguisme touche tous les aspects du budget de manière importante.

Quantification des coûts du bilinguisme

La majorité des institutions (76 %) ne quantifie pas les coûts liés au bilinguisme dans leur budget. Un quart des institutions (24 %) les quantifie partiellement, mais aucune ne les quantifie intégralement.

Graphique 36 : Est-ce que les coûts liés au bilinguisme sont spécifiquement quantifiés dans l'établissement du budget de votre institution ?



Les institutions reconnaissent que la quantification précise des coûts liés au bilinguisme est difficile à établir. Elles soulignent que bien qu'il serait souhaitable de pouvoir le faire, cela représenterait un travail supplémentaire important qui n'est pas rémunéré et qui n'est pas prioritaire par rapport aux autres tâches essentielles pour le fonctionnement de l'institution.

Certaines institutions mentionnent que les coûts supplémentaires liés au bilinguisme pourraient être partiellement calculés, notamment pour des aspects comme le graphisme et l'impression, mais ce n'est pas systématique dans les domaines institutionnels et administratifs. Pour d'autres, le bilinguisme est intégré au projet global, et les coûts associés sont inhérents à leur fonctionnement.

Le sondage et les commentaires montrent également qu'il y a des coûts certains liés au bilinguisme, mais qu'il ne serait pas réaliste de les quantifier (en termes d'heures ou de personnel), notamment du fait des domaines transversaux qui sont concernés.

Estimation des coûts spécifiquement liés au bilinguisme

Plusieurs institutions ont indiqué qu'il était difficile, voire impossible, de chiffrer ces coûts, soit en termes d'heures de travail, soit en termes financiers. Elles mentionnent que les tâches liées au bilinguisme sont souvent réalisées de manière automatique ou sont imbriquées dans d'autres activités, rendant l'estimation complexe.

Certaines institutions ont précisé que la majorité des travaux liés au bilinguisme, tels que les traductions et les textes, est souvent effectué bénévolement, ce qui empêche de les chiffrer.

Une institution a mentionné que 20 à 30 % des coûts de fonctionnement ou du temps de travail pouvaient être attribués au bilinguisme, mais a noté que ce chiffre pourrait être sous-estimé.

En résumé, il n'a pas été possible de produire une estimation chiffrée fiable sur la base des données de l'enquête en ligne.

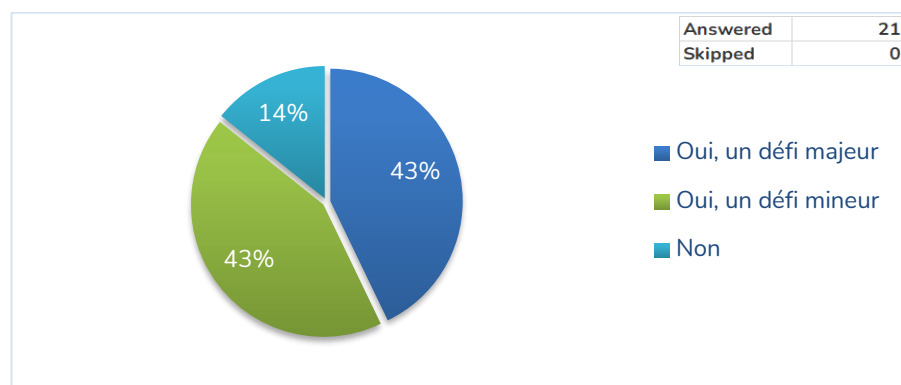
Les ateliers qualitatifs ont confirmé les constatations ci-dessus : la grande majorité des institutions représentées aux ateliers déclare que l'estimation de 20-30 % du budget global leur semble cohérente.

Le bilinguisme : un défi pour les institutions

La majorité des institutions (86 %) considère que le bilinguisme est un défi, avec une répartition égale entre celles qui le voient comme un défi majeur et celles qui le voient comme un défi mineur. Une minorité considère que le bilinguisme ne pose pas de problème particulier.

Cette répartition met en lumière l'importance du bilinguisme dans le fonctionnement des institutions et la nécessité, pour une grande majorité, de développer des stratégies pour répondre à ce défi.

Graphique 37 : Le bilinguisme représente-t-il un défi pour votre institution ?



Plusieurs institutions ont souligné que le bilinguisme représente une charge supplémentaire en termes de ressources, de temps et de coûts. La traduction des documents, la communication en deux langues, et l'adaptation des contenus (films, événements, etc.) dans les deux langues nécessitent un effort considérable. Pour certaines, ce défi est d'autant plus grand en raison de capacités et de budgets limités, ce qui complique la gestion des tâches.

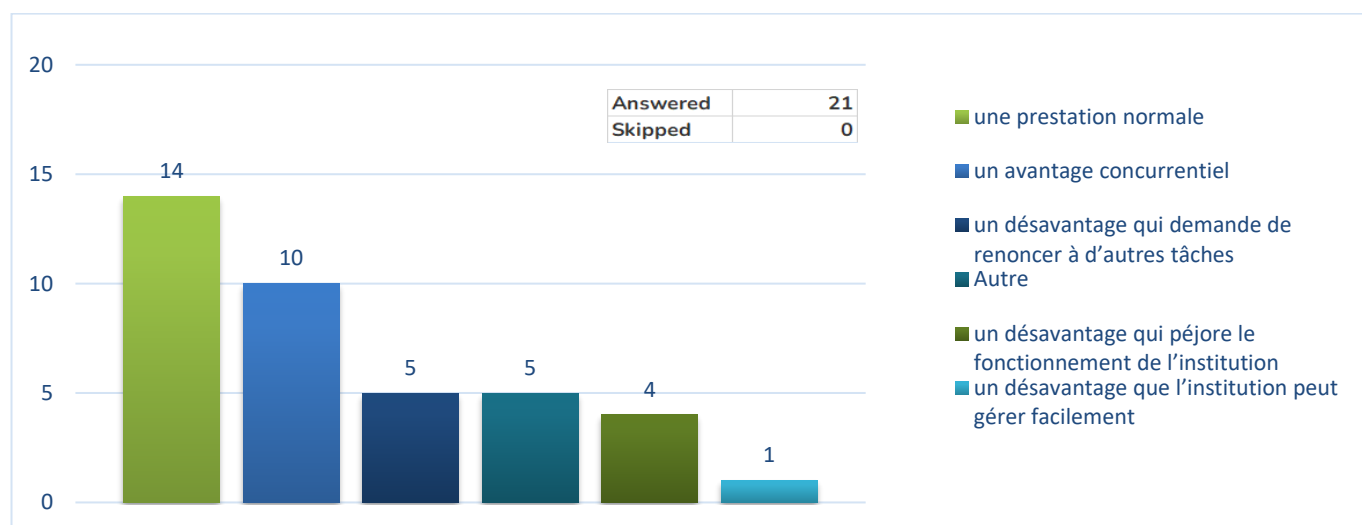
Certaines institutions ont mentionné que bien qu'il s'agisse d'un défi, le bilinguisme est perçu comme une nécessité ou un réflexe, en particulier dans des régions ou pour des publics naturellement bilingues comme Bienne. D'autres ont noté une bonne complémentarité entre les employé-e-s, ce qui facilite la gestion du bilinguisme. Enfin, plusieurs institutions ont exprimé le besoin de davantage de soutien financier ou organisationnel pour répondre aux exigences du bilinguisme, soulignant que cela pourrait améliorer les prestations offertes tout en allégeant la charge de travail des bénévoles et du personnel.

Gestion du bilinguisme par rapport aux institutions installées dans une région monolingue

La gestion du bilinguisme est principalement perçue comme une prestation normale ou un avantage concurrentiel. Cependant, certains la considèrent comme un désavantage, avec une répartition entre les institutions qui estiment que ce désavantage peut être géré facilement et celles qui estiment qu'il faut par cela renoncer à d'autres tâches.

Quelques institutions voient cela comme une contrainte majeure impactant le fonctionnement.

Graphique 38 : Au regard d'autres institutions établies dans une région monolingue, comment considérez-vous le fait de devoir gérer les affaires dans deux langues officielles ?



La gestion des affaires dans deux langues est perçue comme un impératif normal et nécessaire dans le contexte local, où le bilinguisme est apprécié pour la richesse culturelle qu'il apporte. Cependant, cette obligation entraîne une charge de travail supplémentaire significative, surtout en raison d'un manque de moyens financiers. Les institutions soulignent que même si elles opéraient de manière monolingue, elles seraient déjà sous-financées par rapport à leurs homologues dans des villes voisines. Le bilinguisme aggrave cette situation, ce qui complique la relation entre les efforts bénévoles, les coûts de graphisme et d'impression et les obligations statutaires. Néanmoins, il est reconnu que le travail dans deux langues confère à l'institution un plus grand potentiel de rayonnement national.

7. Marketing et communication

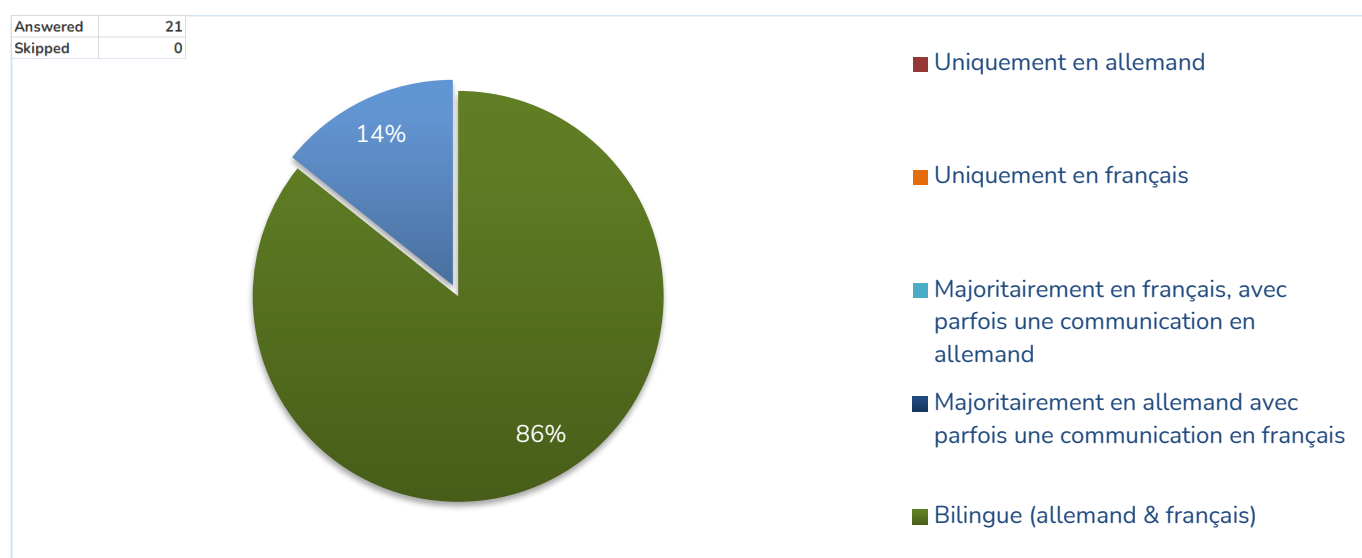
Langue(s) de communication externe

La grande majorité des institutions (86 %) adopte une communication bilingue pour leurs prestations, tandis qu'une minorité (14%) communique principalement en français avec des éléments occasionnels en allemand.

Cela souligne l'importance du bilinguisme dans la communication des institutions dans cette région. Ce fait n'est pas anodin et reflète la nécessité de répondre aux besoins linguistiques de la population dans une région où ces deux langues sont largement parlées.

En effet, le bilinguisme permet de toucher un public plus large, incluant tant les francophones que les germanophones, assurant ainsi une meilleure accessibilité aux informations et une plus grande inclusion.

Graphique 39 : Dans quelle(s) langue(s) communique votre institution au sujet de ses prestations (programme, affiches, flyers, etc.) ?

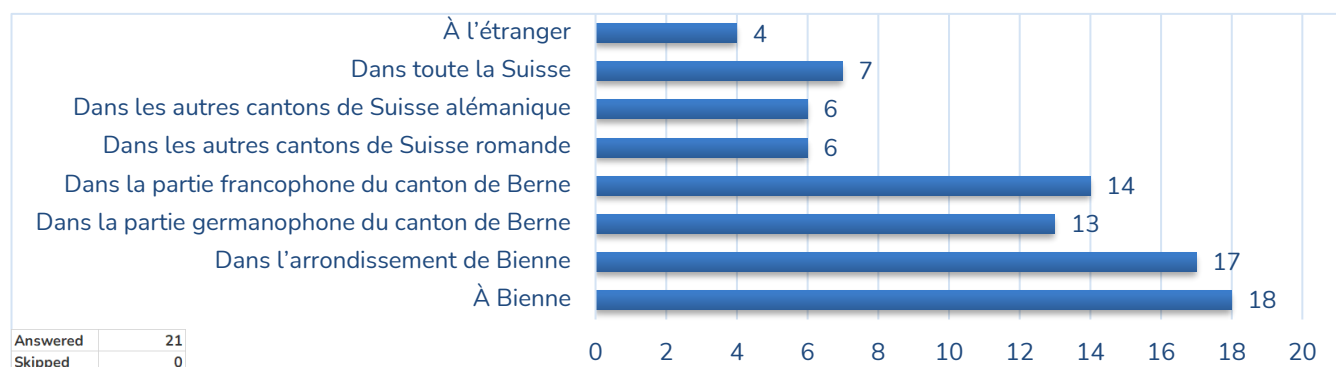


Dans quelles régions géographiques se concentre la publicité des institutions

La majorité des institutions concentre leur publicité à Bienne et dans son arrondissement, avec une forte présence également dans les parties francophone et germanophone du canton de Berne.

La publicité au niveau national (Suisse) et international (étranger) est moins courante, bien que présente pour certaines institutions.

Graphique 40 : Dans quelles régions géographiques votre institution fait elle de la publicité pour ses prestations ?



Il n'existe pas de différence notable lors de la comparaison entre les institutions d'importance régionale et celles d'importance locale.

Présence des institutions culturelles sur Internet

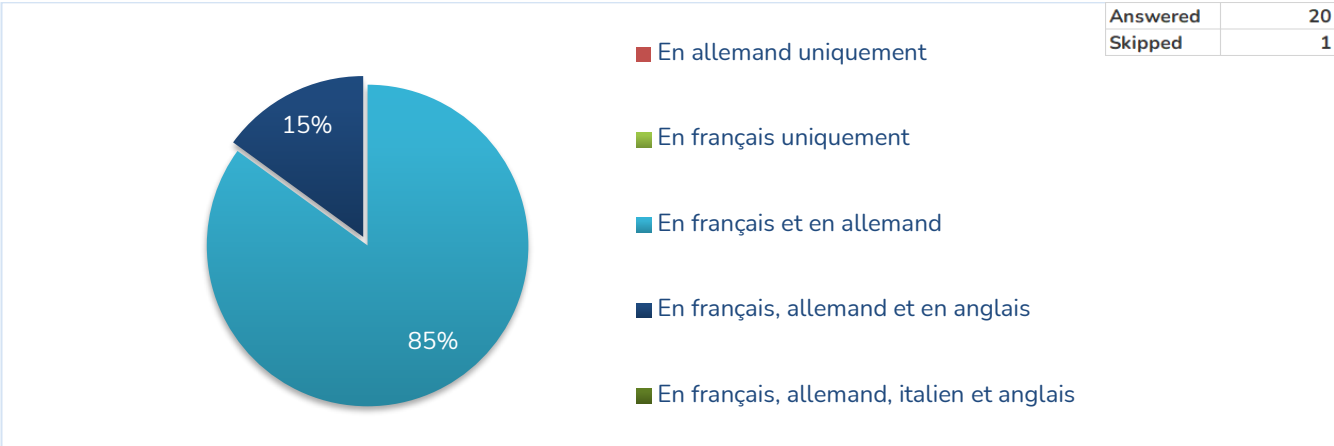
Presque toutes les institutions sondées (95 %) disposent d'un site Internet, seul une petite fraction ne dispose pas encore de cette ressource. La présence en ligne semble être une norme bien établie parmi les institutions, reflétant la nécessité de s'adapter aux exigences numériques actuelles.

La majorité des institutions (85 %) propose un site Internet bilingue en français et en allemand, ce qui reflète une attention particulière à la réalité linguistique de la région. Ce choix du bilinguisme pour les sites web montre une volonté d'atteindre une audience diversifiée, en prenant en compte les principales langues parlées par la population locale.

Dans une région où cohabitent des communautés francophones et germanophones, il est crucial pour les institutions de communiquer dans ces deux langues pour garantir une accessibilité égale aux services et informations proposées en ligne. Offrir un site web en français et en allemand permet d'éviter toute forme de discrimination linguistique, en assurant que toute la population puisse accéder aux mêmes informations, indépendamment de la langue maternelle.

Cette approche renforce l'inclusivité et montre une reconnaissance des différentes identités linguistiques de la région. Le fait qu'aucune institution n'offre un site uniquement en français ou en allemand démontre une volonté de ne pas exclure une partie de la population. Ce choix reflète un engagement envers une communication inclusive, en évitant de privilégier une langue au détriment d'une autre. Cela montre aussi que les institutions sont conscientes des enjeux sociolinguistiques de leur région, où la coexistence des deux langues est une réalité quotidienne.

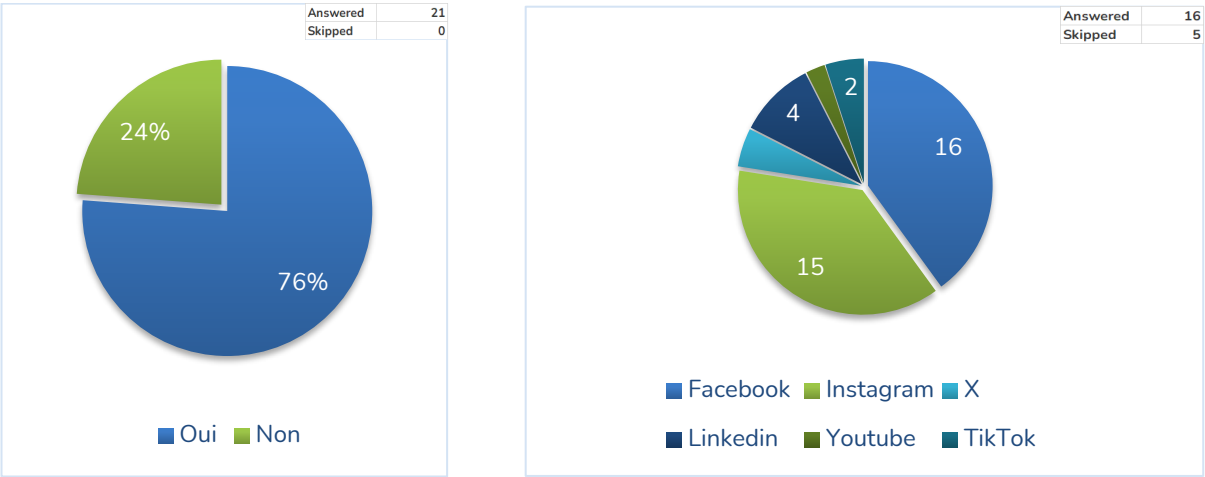
Graphique 41 : Dans quelle(s) langue(s) votre site Internet est-il disponible ?



Présence et langue(s) de communication sur les réseaux sociaux

La majorité des institutions a adopté une présence sur les réseaux sociaux, avec une préférence marquée pour Facebook et Instagram, tandis que d'autres plateformes comme X, LinkedIn, YouTube et TikTok sont utilisées dans une moindre mesure. Cela reflète une stratégie de communication majoritairement visuelle et axée sur les réseaux sociaux grand public, tout en montrant une adoption plus limitée des réseaux sociaux plus spécialisés. Dans tous les cas, ces réponses démontrent que les institutions reconnaissent généralement l'importance de la présence en ligne pour interagir avec le public, partager des informations et rester connectées.

Graphique 42-43 : Votre institution est-elle présente sur les réseaux sociaux et si oui, lesquels ?

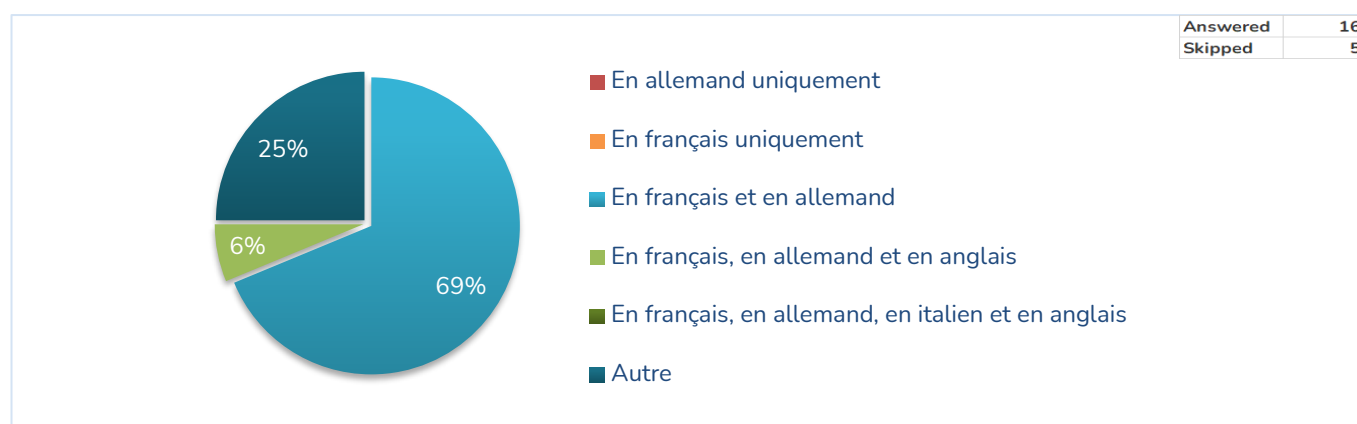


La majorité des institutions utilise le français et l'allemand pour sa communication sur les réseaux sociaux, ce qui souligne l'importance du bilinguisme dans leur stratégie de communication. Une proportion non négligeable utilise d'autres langues ou combinaisons linguistiques, démontrant une adaptation aux besoins spécifiques de leur audience. Seule une minorité adopte une stratégie trilingue incluant l'anglais, ce qui pourrait refléter des besoins de communication internationale ou adaptée à des contextes spécifiques.

La catégorie « Autre » est représentée par quatre institutions qui font l'usage différencié suivant les réseaux sociaux :

- LinkedIn en français, allemand et anglais et Instagram & Facebook en anglais seulement
- Diffusion générale de contenu principalement en anglais, puis secondairement en français et allemand
- Diffusion de contenu uniquement en langue anglaise
- Le choix linguistique de la diffusion du contenu varie selon le contexte et le réseau social et se fait ainsi soit en anglais, français ou allemand

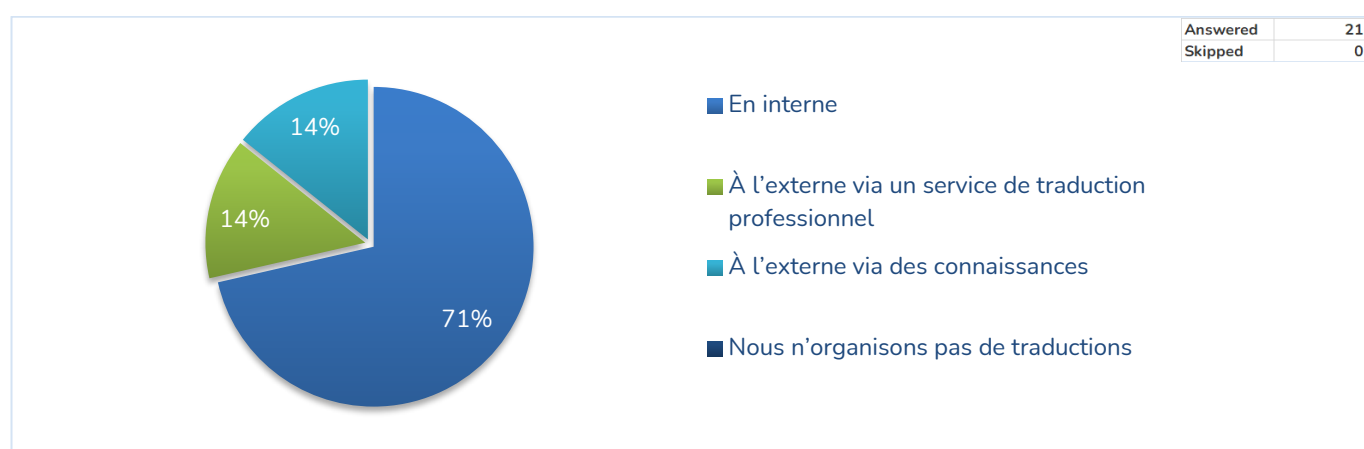
Graphique 44 : Dans quelle(s) langue(s) communique votre institution sur ses réseaux sociaux ?



Gestion en matière de traductions

La grande majorité des institutions organise ses traductions en interne. Un nombre plus restreint externalise cette tâche, soit via un service de traduction professionnel, soit via des connaissances. Cela montre une préférence marquée pour la gestion interne des traductions.

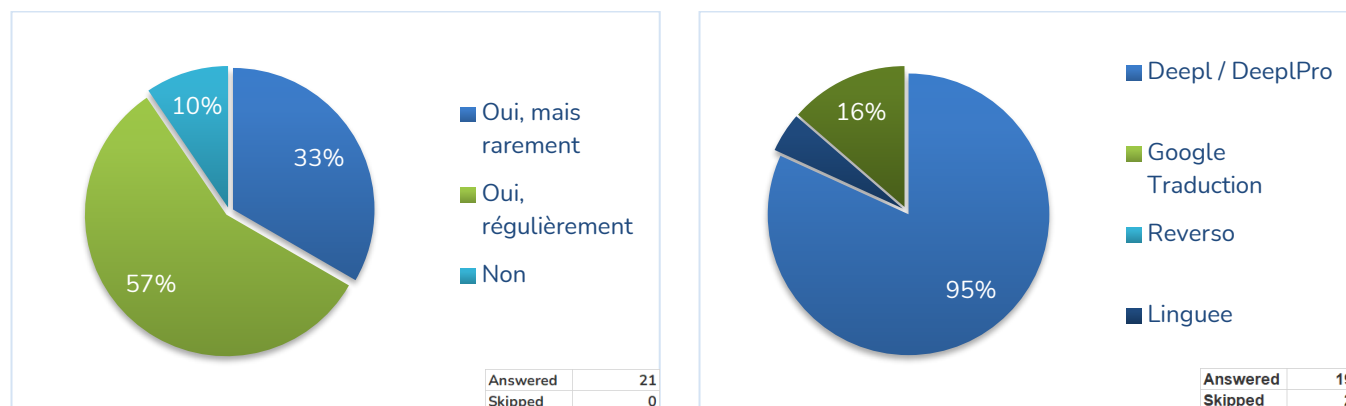
Graphique 45 : Comment les traductions sont-elles organisées ?



Les traductions sont organisées de manière variée, avec un mélange de ressources internes et externes. Certaines institutions font appel à des traducteur·trices professionnel·le·s internes, tandis que d'autres utilisent des services externes, que ce soit via des prestataires professionnels ou des bénévoles ayant des connaissances dans le domaine. L'intelligence artificielle (telle que DeepL ou ChatGPT) est également utilisée ponctuellement pour soutenir les traductions. Les institutions soulignent que la relecture et la vérification des traductions se font en interne, impliquant un travail conséquent pour assurer la qualité dans les différentes langues utilisées.

La majorité des institutions (57 %) utilise régulièrement des outils de traduction en ligne, principalement DeepL/DeepL Pro (95 %), pour leur précision et leur intégration facile dans les processus de travail. Un tiers les utilise occasionnellement, préférant parfois des traductions humaines pour des textes plus complexes. Une minorité (10 %) n'utilise pas ces outils, privilégiant exclusivement les traductions humaines ou se concentrant sur une seule langue principale. ChatGPT est également utilisé, mais moins fréquemment, comme complément pour des traductions contextuelles. Ces outils améliorent l'efficacité de la communication multilingue, bien qu'il soit nécessaire de combiner ces traductions avec des révisions humaines pour maintenir une qualité élevée, surtout pour les documents sensibles ou complexes.

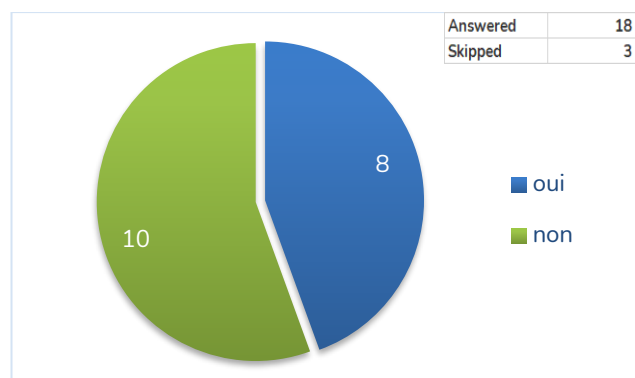
Graphique 46-47 : Votre institution recourt-elle parfois/régulièrement à des outils de traduction en ligne et si oui, lesquels ?



Stratégie ou concept linguistique

Les institutions interrogées montrent une volonté claire de s'adresser à un public bilingue, principalement en français et en allemand. La plupart d'entre elles adopte une approche où la communication externe, que ce soit à travers les programmes, les sites Internet, ou les relations médias, est systématiquement réalisée dans les deux langues. Cette pratique vise à toucher efficacement les deux communautés linguistiques et à garantir l'inclusion.

Graphique 48 : Votre institution dispose-t-elle d'une stratégie ou d'un concept linguistique (par ex. charte, règlement, etc.) ? Si oui, veuillez expliquer sous quelle forme et dans quel but.



Certaines institutions ont formalisé leur approche linguistique au travers de règlements, chartes ou directives internes. Ces documents peuvent inclure des lignes directrices sur l'utilisation du langage, incluant des aspects comme le genre, la simplification du langage, et la manière de s'adresser aux différents publics. Dans certains cas, ces chartes sont en cours d'élaboration ou de révision, avec une attention particulière portée au bilinguisme.

Pour la communication interne, les pratiques varient. Certaines institutions choisissent la langue de communication en fonction des participant·e·s ou laissent chacun·e s'exprimer dans sa langue maternelle, avec les comptes rendus rédigés par paragraphe dans la langue de la personne qui s'est exprimée. Cette flexibilité permet de respecter les compétences linguistiques de chacun·e tout en assurant une compréhension commune.

Dans les événements ou les productions culturelles, le choix de la langue dépend souvent des artistes impliqué·e·s, avec une tendance à utiliser plusieurs langues lorsque c'est possible. Certaines institutions vont même jusqu'à intégrer une troisième langue dans leurs communications, bien que le bilinguisme reste la norme.

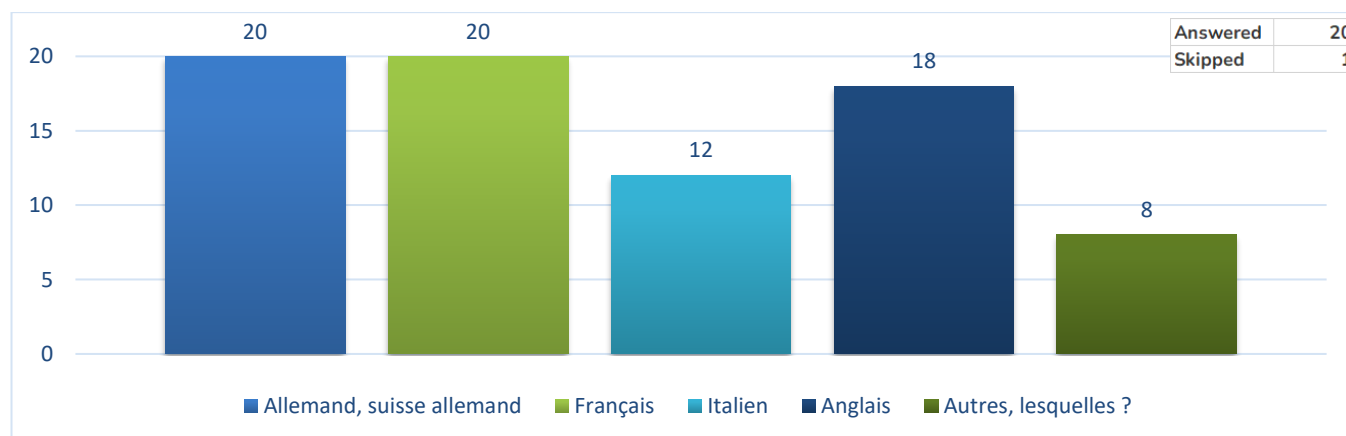
Il est à noter que plusieurs institutions n'ont pas de stratégie linguistique formellement documentée. Cependant, pour elles, la communication bilingue est un réflexe naturel, surtout dans la région biennoise, où les deux langues sont couramment parlées. Cette approche, bien que non codifiée, semble bien fonctionner. Les institutions montrent une forte volonté de s'adapter linguistiquement à leur public, qu'elles le fassent de manière formelle ou informelle, avec un souci constant de respect et d'inclusion des deux cultures linguistiques principales.

8. Situation au niveau du personnel

Compétences linguistiques du personnel et répartition linguistique

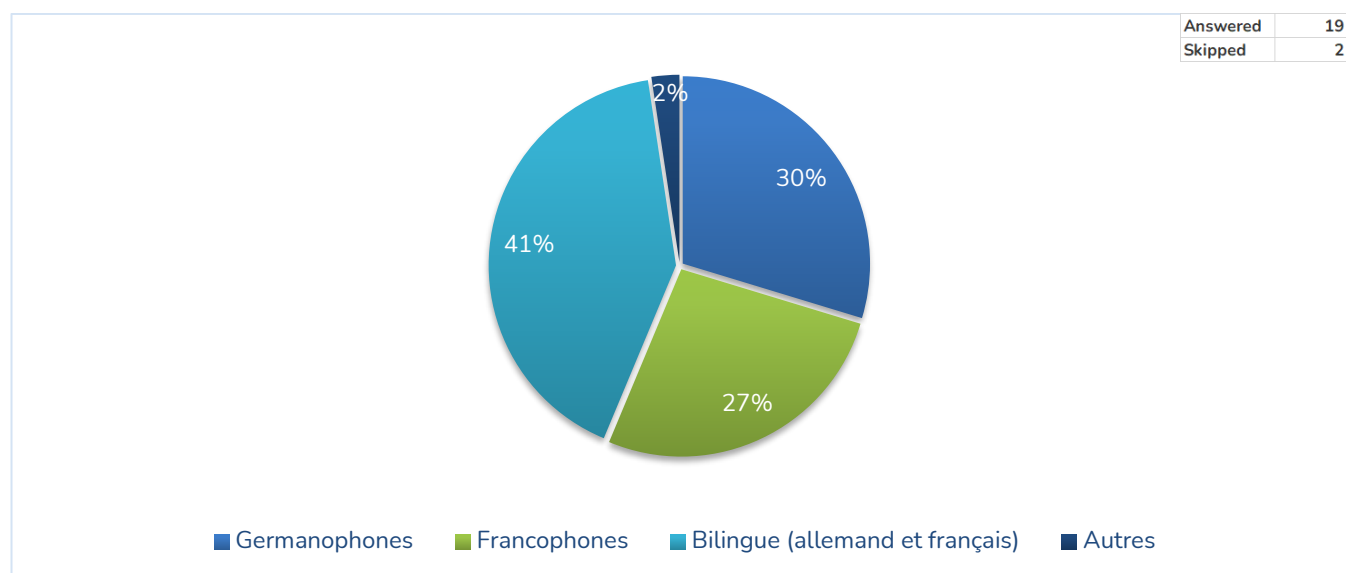
Les compétences linguistiques les plus courantes parmi les collaborateurs · trices sont en allemand/suisse allemand et en français, suivies de l'anglais. L'italien est également représenté, tandis que d'autres langues sont moins courantes. Cela montre une forte diversité linguistique au sein du personnel, avec un accent particulier sur les langues nationales suisses et l'anglais.

Graphique 49 : Quelles sont les compétences linguistiques de vos collaboratrices et collaborateurs ?



Parmi la catégorie « Autres », plusieurs équipes disposent de compétences en espagnol ; certaines personnes ont également des connaissances en portugais. Certaines équipes ont des membres parlant turc, russe, ukrainien, grec et hollandais. Les compétences linguistiques sont ainsi variées et réparties au sein des équipes, chaque collaborateur ou collaboratrice ne maîtrisant évidemment pas toutes les langues mentionnées.

Graphique 50 : Pouvez-vous estimer la répartition linguistique de vos collaboratrices et collaborateurs ?



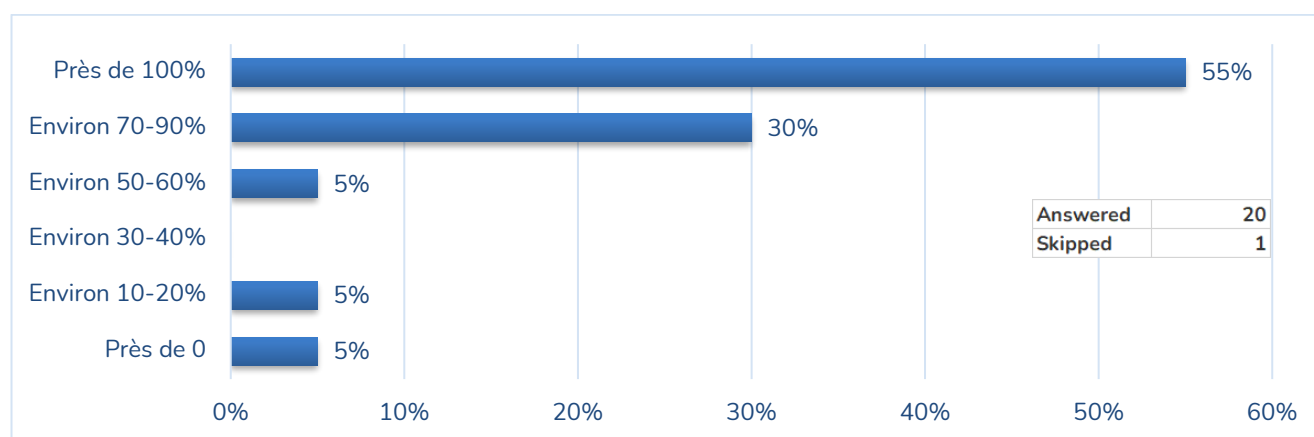
La répartition linguistique au sein des institutions démontre une diversité significative, avec une majorité de compétences bilingues. En effet, les institutions estiment en moyenne que 41 % de leurs collaborateurs et collaboratrices sont bilingues, ce qui démontre une capacité à naviguer entre plusieurs langues, un atout précieux. Selon l'estimation des institutions, 30 % du personnel est de langue maternelle germanophone, tandis que 27 % sont francophones.

Enfin, les institutions interrogées estiment qu'en moyenne seul 2 % du personnel ne se situe pas dans les catégories germanophones, francophones ou bilingues. Ces personnes de langues maternelles diverses apportent une richesse supplémentaire à la diversité linguistique, offrant ainsi des perspectives et compétences multiculturelles variées.

Cette répartition linguistique reflète non seulement la diversité culturelle au sein des institutions, mais aussi la volonté de s'adapter aux besoins linguistiques variés des clients et partenaires et le besoin de compléter les compétences linguistiques internes (capitalisation des compétences).

La majorité des institutions estime que la quasi-totalité de leurs collaborateur·trices, ou du moins une grande majorité, possède des connaissances orales de base dans la deuxième langue officielle. Ce constat souligne une intégration linguistique significative au sein des équipes, favorisant ainsi une communication fluide et efficace entre collègues, indépendamment de la langue utilisée.

Graphique 51 : Selon votre estimation, combien de collaboratrices et collaborateurs ont des connaissances orales de base (comprendre et parler) de la deuxième langue officielle de la Ville de Bienne ?



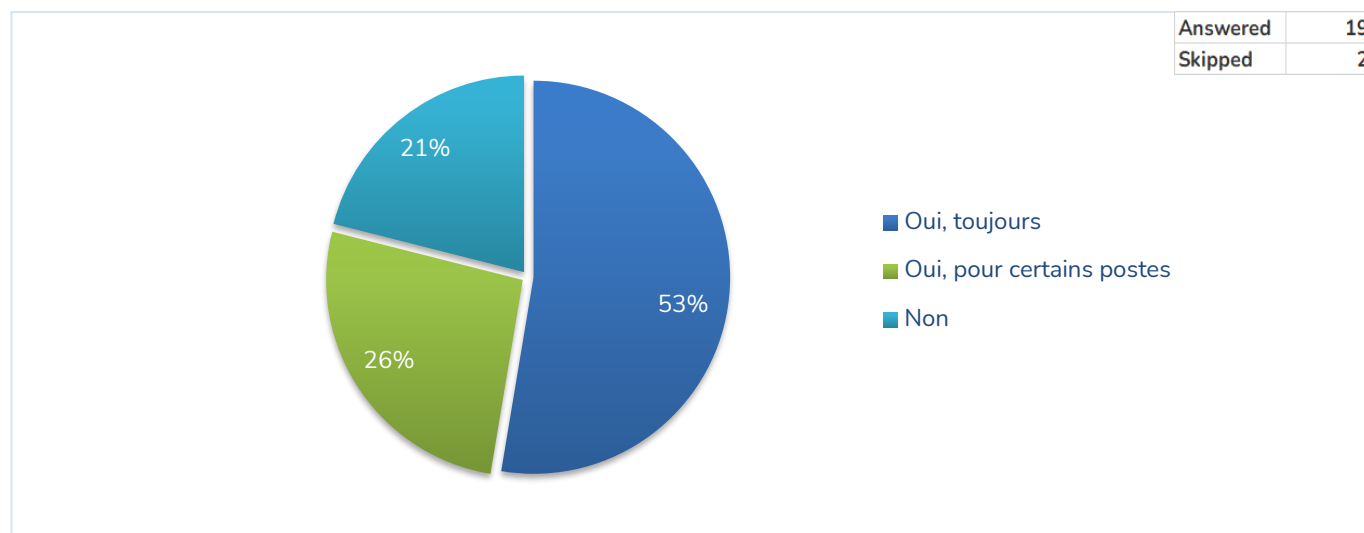
Cette forte compétence bilingue est particulièrement remarquable dans le contexte biennois, où le bilinguisme constitue une composante essentielle de l'identité de la ville. Elle reflète non seulement une bonne maîtrise des deux langues officielles par le personnel, mais aussi une volonté des institutions de promouvoir et d'encourager l'usage du bilinguisme au quotidien. Cela peut se traduire par des formations linguistiques internes, des échanges réguliers dans les deux langues, et une culture organisationnelle qui valorise le multilinguisme comme un atout.

Par ailleurs, le sondage et ses commentaires ont relevé que cette compétence bilingue étendue au personnel contribue à renforcer le service à la population, en permettant aux institutions de répondre aux besoins des citoyens dans leur langue de préférence. Cela renforce la cohésion sociale dans une ville où les communautés linguistiques coexistent de manière harmonieuse. En somme, cette estimation montre non seulement un niveau élevé de compétences linguistiques parmi les collaborateurs, mais aussi l'importance accordée par les institutions biennoises à maintenir un environnement de travail véritablement bilingue.

Exigences en matière de compétences linguistique lors du recrutement de personnel

La majorité des institutions exige systématiquement des compétences linguistiques dans la deuxième langue officielle lors du recrutement, tandis que 26 % le font pour certains postes spécifiques. Un peu plus d'un cinquième des institutions n'exige pas ces compétences linguistiques dans la deuxième langue officielle. Cela s'explique probablement par des attentes et besoins variés en fonctions des institutions.

Graphique 52 : Des compétences dans la deuxième langue officielle constituent-elles une exigence lors du recrutement ?

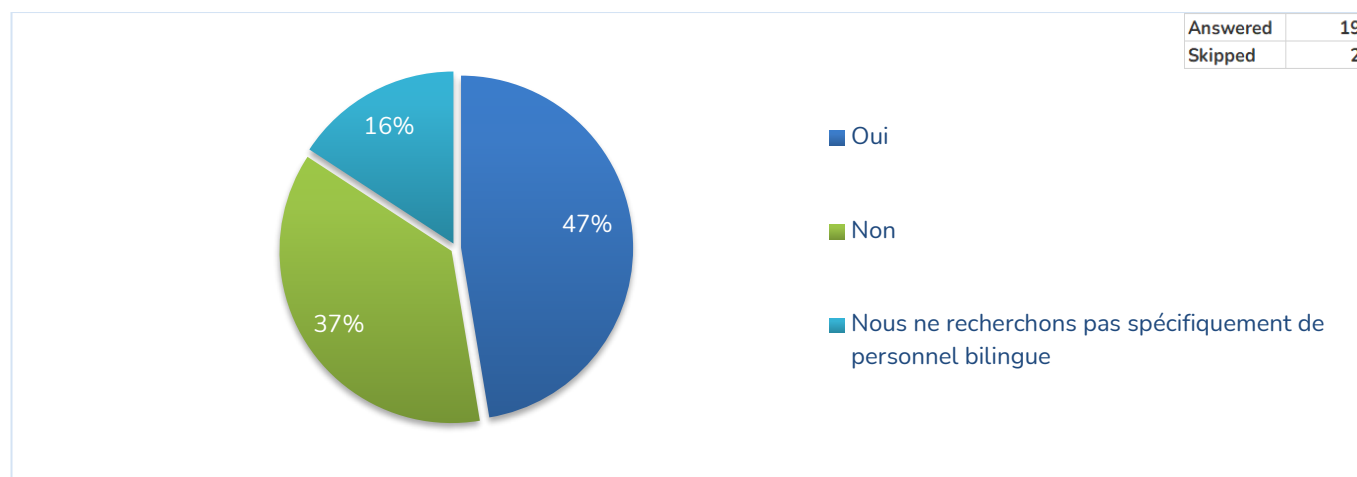


Sondage et commentaires attestent qu'il est essentiel pour certains postes de pouvoir communiquer dans les deux langues officielles. Cette compétence est nécessaire pour interagir avec le public ou des groupes cibles, vérifier la qualité des traductions, suivre des séances bilingues, et répondre aux courriels dans les deux langues. Une capacité d'échanger dans les deux langues est impérative, et un intérêt pour la deuxième langue officielle est attendu de tous les employé-e-s concerné-e-s.

Recrutement de personnel bilingue français-allemand

Près de la moitié des institutions rencontre des difficultés à recruter du personnel bilingue français-allemand, tandis que 37 % n'ont pas ce problème. Un petit groupe des institutions interrogées ne cherche pas spécifiquement à recruter du personnel bilingue, ce qui peut indiquer une moindre priorité pour les compétences bilingues dans certains contextes.

Graphique 53 : Rencontrez-vous des difficultés à recruter du personnel bilingue français-allemand ?

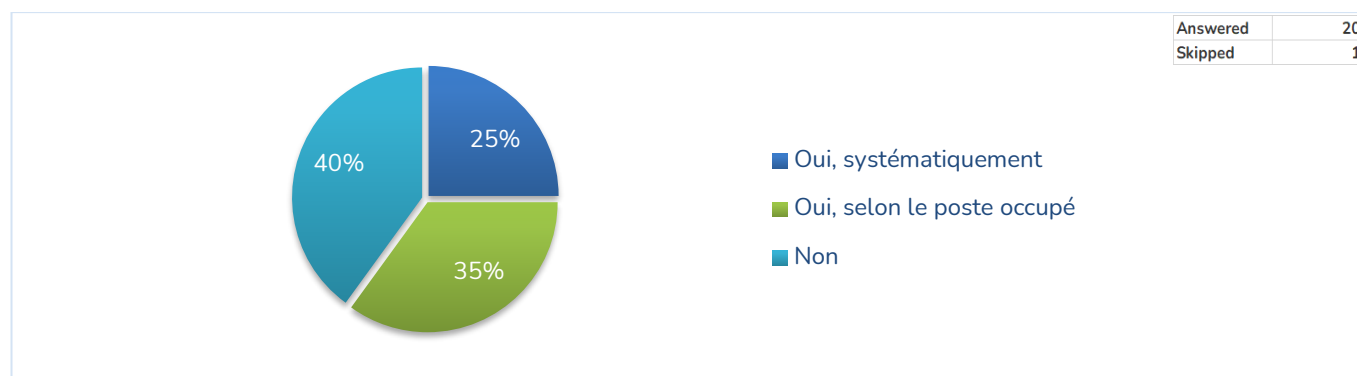


Les institutions interrogées rencontrent globalement des difficultés à recruter du personnel bilingue français-allemand. Les défis se manifestent dans plusieurs domaines, notamment dans la médiation et pour les spécialistes en information documentaire. La complexité de ces recrutements se fait sentir à tous les niveaux hiérarchiques, ce qui rend la tâche plus difficile.

Discussion des compétences linguistiques aux entretiens d'évaluation du personnel

Il existe une diversité d'approches concernant la discussion des compétences linguistiques lors des évaluations du personnel. Si 40 % des institutions n'abordent pas ce sujet, 35 % le font en fonction du poste occupé, et 25 % l'intègrent systématiquement dans leurs évaluations.

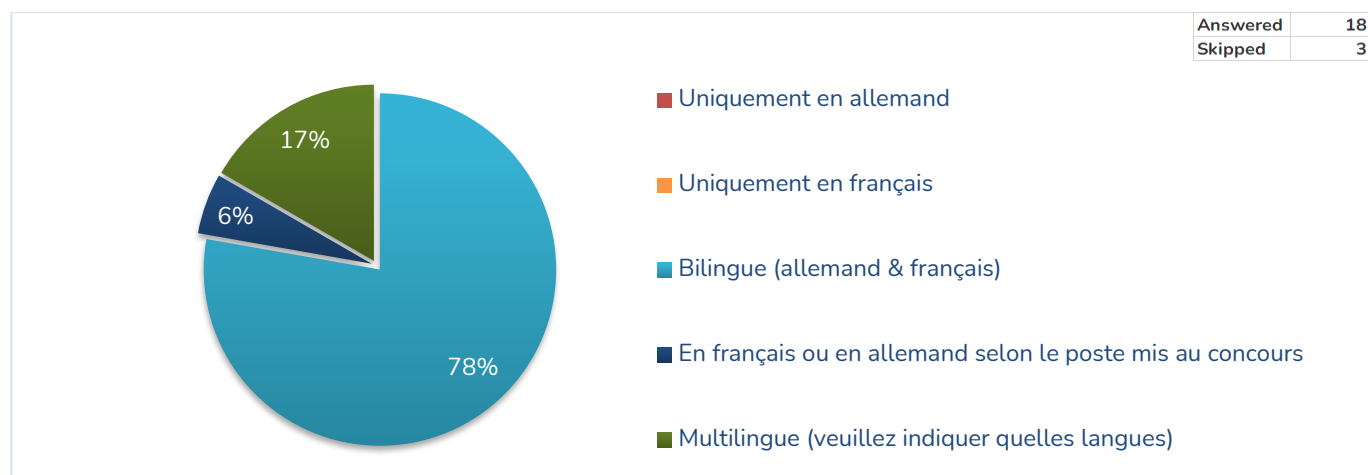
Graphique 54 : Les compétences linguistiques du personnel sont-elles un sujet de discussion lors des évaluations ?



Langue(s) de publication d'offres d'emploi

La grande majorité des institutions opte pour une publication bilingue de leurs offres d'emploi, en allemand et en français. Une proportion notable publie de manière multilingue, et une minorité adapte la langue de publication (français/allemand) en fonction du poste. Cela souligne l'importance du bilinguisme dans les processus de recrutement au sein de ces institutions.

Graphique 55 : Dans quelles langues vos offres d'emploi sont-elles publiées ?



Autre chose à partager sur le thème du bilinguisme ?

Les institutions reconnaissent la valeur du travail bilingue et son impact positif, bien qu'elles soulignent un manque de financement pour la formation linguistique spécifique. Elles estiment que, malgré les défis quotidiens, le bilinguisme est un véritable atout.

Cependant, elles déplorent que les subventions actuelles ne soutiennent pas suffisamment cette dimension. Elles pensent également que le canton pourrait mieux tirer parti de cette opportunité pour se positionner comme une référence en Suisse. Enfin, il est considéré comme crucial que les efforts des institutions en faveur du bilinguisme soient davantage soutenus et reconnus.

9. Synthèse des ateliers qualitatifs

Le bilinguisme est une caractéristique intrinsèque et essentielle des institutions culturelles dans des régions comme Bienne, où coexistent des communautés francophones et germanophones. Cette dualité linguistique, bien que valorisée et source de fierté, engendre des défis spécifiques qui touchent tant la gestion administrative que la programmation artistique. Le bilinguisme est vu comme un avantage concurrentiel, mais il exige des efforts considérables pour maintenir une communication et une programmation accessibles à toutes les composantes de la population. Ces aspects ont été traités dans le cadre d'un atelier avec les représentant·e·s des institutions culturelles, répartis en deux groupes. Les résultats de ces ateliers sont synthétisés ci-après.

Défis administratifs et financiers

Les institutions doivent constamment jongler avec des financements qui, de leur point de vue, ne reflètent pas leur investissement en faveur du bilinguisme. Par exemple, dans les contrats de prestations signés avec les communes et le canton, les objectifs liés au bilinguisme sont souvent mentionnés de manière vague sans être explicitement évalués comme prestation de service financée. Cela crée une pression sur les institutions qui assument en plus de leurs missions artistiques, des prestations et une communication bilingues. Par exemple, bien que les attentes soient élevées (notamment la rémunération des artistes ou la double communication), les fonds alloués ne suivent pas toujours cette tendance, créant une tension financière. Une représentante a souligné que même une augmentation du budget de 10 % permettrait à peine de couvrir ces coûts, notamment pour payer les artistes.

Selon les institutions interrogées, la clé de répartition des financements entre la ville, le canton et les communes (50 % ville, 40 % canton, 10 % commune) est perçue comme un autre obstacle majeur. Cette répartition rend difficile toute tentative d'augmenter les fonds, car le canton est souvent réticent à intervenir financièrement si la ville n'est pas en mesure d'augmenter sa propre contribution. Les institutions estiment que ce mécanisme bloque toute possibilité d'évolution pour répondre de manière adéquate aux besoins liés au bilinguisme.

Gestion de la communication

Une part importante du travail des institutions réside dans la gestion d'une communication efficace dans les deux langues. Par exemple, même pour des productions exclusivement en français, la communication doit également cibler le public germanophone, sous peine de perdre une partie du public bilingue. Ainsi, le TOBS a par exemple résolu ce problème en employant des collaborateur·trices bilingues, assurant une communication équilibrée. Cependant, cela n'a pas toujours été le cas, et certaines institutions ont dû, par le passé, se débrouiller avec des équipes unilingues, ce qui compliquait la communication interne et externe.

La traduction des matériaux de communication (programmes, sites web, etc.) représente une charge supplémentaire non négligeable. Certaines institutions se tournent vers des services de traduction externes pour les éléments les plus importants, mais doivent souvent faire des compromis pour les autres contenus en raison des coûts élevés. Par exemple, les Journées Photographiques ont relevé que le bilinguisme est une spécificité biennoise, mais le coût de la traduction professionnelle, qui est nécessaire pour maintenir une haute qualité linguistique, constitue un obstacle.

Relations avec le public et réseautage

Le public francophone, en particulier, est perçu comme exigeant en matière de qualité linguistique, allant jusqu'à critiquer les fautes de frappe. Cette sensibilité influence directement les efforts des institutions pour maintenir une communication irréprochable dans les deux langues. La gestion des plaintes du public, qui peut ne pas comprendre les spectacles dans l'autre langue, est également une préoccupation, obligeant les institutions à être transparentes sur les besoins linguistiques requis pour assister à certains événements.

Les institutions jouent un rôle crucial dans la liaison entre les cultures francophone et germanophone. Ce rôle est essentiel, mais sous-évalué et rarement reconnu par les autorités. Par exemple, une institution a mentionné que sans son implication dans les comités bilingues, le flux d'information entre les réseaux linguistiques serait interrompu, ce qui montre l'importance des efforts pour maintenir la cohésion culturelle. Ce travail de ralliement, bien qu'indispensable, n'est ni soutenu financièrement ni valorisé dans les contrats de prestations.

Impact sur la programmation artistique

Les institutions doivent parfois adapter leur programmation en fonction du public linguistique visé. Cela peut signifier limiter la communication bilingue pour certaines productions afin de contenir les coûts. Cependant, cette approche pragmatique peut entraîner des plaintes du public lorsque la compréhension linguistique n'est pas assurée. De plus, la traduction des contenus artistiques ou poétiques, qui sont souvent riches en nuances et en subtilités, pose des défis supplémentaires, car la qualité de la traduction peut affecter la réception et la perception de l'œuvre. Par exemple, certaines institutions ont choisi de produire des spectacles sans paroles pour éviter les problèmes de compréhension linguistique, tandis que d'autres doivent clairement indiquer la langue des spectacles dans leurs annonces pour éviter les malentendus.

Soutien institutionnel

Le soutien des autorités locales et cantonales est perçu comme insuffisant. Le manque de coordination entre les acteurs politiques et l'absence d'une stratégie centralisée pour le bilinguisme exacerbent les difficultés. Les participant·e·s ont souligné l'absence de points d'information centralisés où les institutions pourraient coordonner leurs efforts et promouvoir leurs activités. La forme concrète et la mise en œuvre de ces plateformes d'échange resteraient à définir entre les différents acteurs.

Les participant·e·s aux deux ateliers estiment de manière unanime que les contrats de prestations devraient inclure une reconnaissance explicite des coûts supplémentaires liés au bilinguisme, avec des ajustements budgétaires correspondants. En outre, il serait nécessaire de mieux coordonner les efforts entre les différents intervenant·e·s linguistiques, tant du côté des institutions que des administrations compétentes. Une approche plus harmonisée permettrait d'optimiser les ressources et d'améliorer l'efficacité des institutions. Et finalement, les spécificités du bilinguisme, notamment la capacité de servir deux communautés linguistiques, devraient être davantage valorisées. Cela inclurait une meilleure communication des avantages concurrentiels du bilinguisme pour attirer des fonds supplémentaires et des artistes de diverses régions linguistiques.

En résumé

Le bilinguisme représente à la fois un défi et une opportunité pour les institutions culturelles régionales. Bien que le maintien d'une offre bilingue enrichisse la diversité culturelle et renforce le tissu social, il impose également des contraintes significatives sur le plan administratif, financier et organisationnel. Les institutions doivent non seulement surmonter ces obstacles, mais aussi obtenir une reconnaissance accrue de leurs efforts pour garantir une accessibilité équitable à tous les publics. La mise en place de mesures de soutien plus robustes, une meilleure coordination et une valorisation claire du bilinguisme sont essentielles pour assurer la pérennité et l'efficacité de ces institutions.

10. Conclusion et pistes de réflexion émanant du Forum du bilinguisme

Le Baromètre du bilinguisme dans le domaine de la culture de la Ville de Bienne révèle l'importance cruciale du bilinguisme pour les institutions culturelles de la région, ceci au niveau régional, cantonal et national. Il met en lumière les nombreux défis qui accompagnent cette dualité linguistique. L'enquête menée montre clairement que la gestion du français et de l'allemand ne se résume pas à la simple coexistence de deux langues, mais représente un véritable défi organisationnel, financier et stratégique.

Les institutions culturelles biennoises jouent un rôle central en tant que médiateurs entre les communautés francophones et germanophones. Ce rôle, bien qu'essentiel, est souvent sous-évalué et insuffisamment soutenu par les mécanismes de financement actuels. Le bilinguisme impose des coûts supplémentaires substantiels, notamment en termes de traduction, de communication et de gestion du personnel, qui ne sont pas toujours pris en compte dans les subventions octroyées par les autorités locales et cantonales. En conséquence, les institutions se trouvent souvent dans une situation où elles doivent jongler entre des attentes élevées en matière de bilinguisme et des ressources limitées pour y répondre.

Les résultats des ateliers et des enquêtes ont montré la demande unanime de la part des institutions d'une meilleure reconnaissance des coûts associés au bilinguisme. Les participants soulignent l'importance de revoir les contrats de prestations afin d'y inclure de manière explicite ces coûts supplémentaires. Une réflexion sur l'adéquation des soutiens financiers liés directement aux efforts et aux défis spécifiques du bilinguisme serait nécessaire pour permettre aux institutions de continuer à offrir des services de haute qualité à toutes les communautés linguistiques de la région. Des pistes alternatives de financements, à même de compléter les éventuelles lacunes pécuniaires, pourraient s'intégrer auxdites réflexions.

Le bilinguisme semble être profondément ancré dans la réalité des institutions culturelles biennoises, qui le perçoivent comme un acquis. Il est difficile de déterminer si, par le passé, cette question était réellement considérée comme problématique par ces institutions. Paradoxalement, le bilinguisme est rarement abordé lors des négociations des contrats de prestations avec les autorités.

La fragmentation actuelle des responsabilités entre les différents niveaux gouvernementaux (communal, cantonal et régional) semble créer des obstacles supplémentaires pour les institutions, qui doivent naviguer entre des attentes divergentes et des processus bureaucratiques complexes. Une meilleure coordination entre ces entités est volontiers mentionnée par les institutions afin d'assurer une gestion potentiellement plus harmonieuse des ressources dédiées au bilinguisme.

Le bilinguisme représente également un défi en termes de programmation artistique. Les institutions doivent souvent adapter leurs offres pour répondre aux attentes des deux publics linguistiques, ce qui peut limiter la diversité et la richesse des programmes proposés. La traduction de contenus artistiques, notamment dans des domaines où le langage joue un rôle central, comme le théâtre et la littérature, pose des défis uniques en termes de fidélité et de qualité des traductions. Ces contraintes obligent parfois les institutions à faire des choix difficiles, comme limiter l'accès à certaines productions ou concentrer leurs efforts sur des programmes non verbaux pour éviter les problèmes de compréhension linguistique.

Toutefois, malgré ces défis, le bilinguisme constitue un atout significatif pour la Ville de Bienne. Il enrichit la diversité culturelle de la région et renforce son attractivité en tant que carrefour culturel en Suisse. Pour maximiser cet avantage concurrentiel, il est central pour les institutions culturelles biennoises de recevoir un soutien accru de la part des autorités locales et cantonales. Cela inclurait non seulement une augmentation des subventions mais aussi une reconnaissance formelle du rôle unique que ces institutions jouent en tant que ponts culturels entre les différentes communautés linguistiques.

En conclusion, le Baromètre du bilinguisme dans les institutions culturelles biennoises a révélé que les institutions culturelles voient la nécessité d'un engagement plus fort et mieux coordonné pour soutenir le bilinguisme dans les institutions culturelles de Bienne. Cela impliquerait une alternative aux mécanismes de financement actuels, une meilleure coordination entre les instances de financement, et une valorisation accrue du bilinguisme comme élément central de l'identité culturelle de la ville. Ainsi, la Ville de Bienne bénéficierait de la mise en œuvre de ces mesures en consolidant son rôle de leader en matière de coexistence linguistique et de diversité culturelle.

Recommandations et champs d'action

Pistes:

- Considérer le bilinguisme culturel dans la politique d'attractivité et de rayonnement de Bienne
- Mener avec les institutions et partenaires de financement une réflexion concernant les prestations et attentes en matière de bilinguisme.
- Analyser les possibilités offertes (dans le cadre de la législation cantonale) pour une reconnaissance accrue du bilinguisme sur le plan financier.
- Réfléchir à des synergies possibles pour les institutions dans le domaine du bilinguisme (p. ex. mutualisation de certains outils).
- Implémenter des outils sur la base des besoins identifiés par les institutions.

Biel/Bienne, 20.02.2025

Au nom de l'expertise



Roger Felber
Expert

Au nom du Forum du bilinguisme



Virginie Borel
Directrice